

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



MINISTRE DE L'ELEVAGE

\*\*\*\*\*

# CADRE DES DÉPENSES À MOYEN TERME 2018-2020 DE L'ELEVAGE

Rapport provisoire

JUILLET 2017

## Table des matières

Abréviations et acronymes.....	4
<i>Préface</i> .....	5
Résumé analytique .....	6
I. Contexte général.....	12
I.1. Contexte national.....	12
I.2. Contexte sectoriel.....	14
I.3. Intérêt du CDMT sectoriel .....	14
I.4. Méthodologie.....	16
I.5. Innovation .....	17
II. Etat de lieu.....	18
II.1. Présentation du Ministère .....	18
II.2. Contribution de l'élevage à l'économie nationale.....	23
II.3. Fonctions régaliennes du ME.....	30
II.4. Revue des projets en cours et en préparation .....	34
II.5. Réalisation du secteur 2015-2017 .....	38
II.6. Contraintes du secteur .....	39
III. Orientations stratégiques .....	43
III.1. Vision.....	43
III.2. Objectifs .....	43
III.3. Axes stratégiques .....	44
III.4. Programmes budgétaires.....	44
IV. Revue de dépenses publiques du Ministère de l'Elevage 2014-2016.....	46
IV.1. Analyse de la programmation de dépenses 2014-2016.....	46
IV.2. Analyse de l'exécution des dépenses du secteur 2014-2016 .....	48
IV.3. Analyse de l'année de référence 2017 .....	51
V- CDMT Elevage 2018-2020 .....	53
V.1. Hypothèses d'estimation des dépenses .....	53
V.2. CDMT Tendancier du secteur 2018-2020.....	53
V.3. CDMT Elevage 2018-2020 avec interventions .....	55
V.4. Financement du CDMT 2018-2020.....	67
V.5. Suivi et évaluation de la mise en œuvre du CDMT 2018-2020 .....	70
Annexe 1 : Fiches des projets.....	74
Annexe 2 : Ensemble des interventions du secteur par programme .....	89
Annexe 3 Mesures d'accompagnement et de soutien à la mise en œuvre du CDMT .....	89
Annexe 4 Composition des troupeaux .....	90
Annexe 5 : Effectifs .....	92
Annexe 6 : Organigramme du ME .....	93

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Situation du personnel du ME sur l'étendue du territoire national .....	21
Tableau 2 : Contribution de l'élevage dans la formation du PIB réel .....	25
Tableau 3 : Contribution de l'élevage dans la formation du PIB nominal.....	26
Tableau 4 : Evolution de la part des secteurs dans l'emploi 1988-2013 .....	27
Tableau 5 : Catégorie des professionnels .....	28
Tableau 6 : Programmes budgétaire du ME .....	45
Tableau 7 : Montants programmés dans le budget de l'Etat pour les structures du ME (en millions UM) .....	47
Tableau 8 : Répartition du budget entre fonctionnement et investissement 2014-2016 .....	48
Tableau 9 : Programmation/ Exécution du budget 2014-2016.....	49
Tableau 10 : Dépenses exécutées par les structures du Ministère de l'Elevage (en millions d'UM).....	50
Tableau 11 : Dépenses du Ministère de l'Elevage selon la nature économique (en millions d'UM).....	51
Tableau 12 : Enveloppes du ME .....	54
Tableau 13 : projection du budget de fonctionnement .....	56
Tableau 14. Planification des départs à la retraite des fonctionnaires du ME.....	57
Tableau 15 : Incidence financière des départs à la retraite en millions d'UM.....	58
Tableau 16 : Incidence financière des nouveaux recrutements en millions d'UM .....	58
Tableau 17 : Répartition de l'ensemble des interventions par programme .....	59
Tableau 18 : Incidence financière de toutes les interventions de l'Etat, des bailleurs, et du privé.....	60
Tableau 19 : Programme d'Investissement du ME .....	63
Tableau 20 : Financement acquis et à rechercher .....	67
Tableau 21 : Indicateurs de résultats .....	71
Tableau 22 : Calendrier d'élaboration et d'actualisation du CDMT 2018-2020 .....	73

## Liste des figures

Figure 1 : Répartition du personnel du ME.....	20
Figure 2 : Répartition du personnel suivant les wilayas.....	22
Figure 3 : Répartition des postes de responsabilité du ME .....	22
Figure 4 : composition du cheptel en 2016 .....	24
Figure 5 : Répartition géographique du cheptel .....	24
Figure 6 : Structure du PIB réel du secteur primaire 2015-2016 .....	26
Figure 7 : Structure du PIB nominal du secteur primaire .....	27
Figure 8 : Evolution de la vaccination .....	31
Figure 9 : Taux d'exécution .....	49
Figure 10 : Moyenne de l'exécution des dépenses 2015-2016 .....	50
Figure 11 : Répartition de l'enveloppe globale .....	68
Figure 12 : Financement acquis.....	68
Figure 13 : Financement à rechercher .....	69
Figure 14 : % du Financement acquis et à rechercher.....	69



## Abréviations et acronymes

ACP	Associations de coopératives pastorales
APLM	Association des Producteurs Laitiers de Mauritanie
BM	Banque mondiale
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CAIE	Centrale d'approvisionnement en intrants d'élevage
CP	Comité de Pilotage
CT	Comité Technique
CSF	Contrat de service fait
DGB	Direction Générale du Budget
DPCSE	Direction de la Programmation, Coopération et Suivi Evaluation
DSV	Direction des Services Vétérinaires
DDFARA	Direction Développement de Filières Animales et Ressources Alimentaires
ETP	Equivalent temps plein
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FNEM	Fédération Nationale des Eleveurs de Mauritanie
FNPCPD	Fédération National Professionnels des Cuir, Peaux et Dérivés
FMPVB	Fédération Mauritanienne pour la Promotion de la Vente de Bétail
FNCBM	Fédération Nationale Corporative des Bouchers de Mauritanie
GAR	Gestion axée sur les résultats
GNAP	Groupement National des Associations de Coopératives Agro-sylvo-pastorales
GNAM	Groupement National des Aviculteurs de Mauritanie
LFI	Loi de finances initiale
ME	Ministère de l'Élevage
MEF	Ministère de l'Économie et des finances
ONARDEL	Office National de Recherches Développement de l'Élevage
ODM	Objectifs de développement du millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OSP	Organisation socioprofessionnelle
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PNP	Personnel non permanent
PIB	Produit intérieur brut
PTF	Partenaires techniques et financiers
PRAPS	Projet d'appui au pastoralisme au Sahel
PPR	Peste des Petits Ruminants
PPCB	Péri-pneumonie contagieuse bovine
RGE	Recensement générale de l'élevage
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SDSR	Stratégie de développement du secteur rural
SMPL	Société Mauritanienne des Produits laitiers
SNIE	Système d'information intégré sur l'élevage
SV	Services vétérinaires
UBT	Unité Bétail Tropical
UM	Unité monétaire mauritanienne (Ouguiya)
UNCECEL	Union Nationale des Caisses de Crédit et d'Épargne de l'Élevage



## Préface



L'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme du Ministère de l'élevage (CDMT) pour la période 2018-2020 intervient dans un contexte national marqué par la volonté clairement affirmée par le **Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz**, d'instaurer une bonne gouvernance particulièrement en matière de gestion des ressources publiques. Elle intervient également à un moment où le Gouvernement, avec le concours de ses partenaires au développement, s'attèle à la finalisation et la mise en application des réformes du système de gestion des finances publiques. La mise en œuvre du CDMT Elevage, coïncide, par ailleurs, avec le début de l'opérationnalisation du Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) 2018-2025 et avec la finalisation de la Stratégie Nationale de la Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030.

En effet, l'alignement du CDMT Elevage sur les priorités nationales inscrites dans le PNDE et la SCAPP traduit l'engagement des pouvoirs publics d'assurer une articulation entre les outils de planification stratégique et opérationnelle. Le CDMT Elevage est un instrument de programmation budgétaire pluriannuelle glissant dont l'objectif est de procéder à une allocation sectorielle des ressources disponibles. Ce CDMT Elevage permettra l'adoption d'une approche de programmation ascendante qui doit déboucher sur l'élaboration du CDMT global. Les pouvoirs publics, en élaborant le présent CDMT Elevage, attachent une importance capitale à sa mise en œuvre et à son suivi-évaluation pour que les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté atteignent les objectifs retenus dans la SCAPP. Dans cette optique, le Ministère de l'économie et des finances, les départements sectoriels et l'ensemble des acteurs concernés sont vivement conviés à s'approprier ce document de référence.

**La Ministre de l'Elevage**

**Vatma Vall MINT SOUEINA**



## Résumé analytique

L'élaboration du **CDMT Elevage 2018-2020**, premier de son genre, intervient dans un contexte national caractérisé par l'organisation d'un dialogue national entre la majorité et l'opposition sur toutes les questions politiques, économiques et sociales qui touche directement ou indirectement la qualité de vie du citoyen. Ce dialogue, qui vise à approfondir la démocratie, à enraciner les valeurs de débats à développer des concertations modernes et responsables, et à traduire de façon correcte et concrète les choix publics, a abouti à des résultats dont le plus important est l'organisation d'un référendum sur des réformes constitutionnelles portant sur la suppression de la chambre haute du parlement (le Sénat) et la **création des conseils régionaux**..

La création de cette gouvernance au niveau régional ne peut être que profitable pour le secteur de l'élevage qui dépend dans sa gestion des services de proximité, de la prise en compte de la spécificité locale et la nécessité de l'implication des acteurs locaux dans toutes les phases du développement de leur territoire. Cette régionalisation va améliorer, sans aucun doute, la qualité de la conception, du suivi et de l'évaluation de la politique publique en matière de l'élevage.

Le CDMT Elevage coïncide également avec le lancement de la nouvelle stratégie du développement post 2015, **la stratégie Nationale de la Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP)**. La SCAPP accorde au secteur de l'élevage une place de choix parmi les principaux secteurs porteurs prioritaires visés.

Depuis 2012, le Gouvernement a entamé un processus de réforme du système de gestion des finances publiques qui vise à assurer l'efficacité, l'efficience et la transparence dans le domaine de finances publiques. La période à venir sera consacré à la création d'une nouvelle culture managériale basée sur la responsabilisation des gestionnaires, la globalisation des crédits, la réalisation des objectifs et des résultats, la redevabilité, la soutenabilité budgétaire. Dans ce cadre, le CDMT constitue un instrument idoine pour matérialiser cette nouvelle gestion publique, placer l'action financière du Gouvernement dans le temps et développer un nouveau comportement vis-à-vis de l'argent public.

L'élaboration du CDMT Elevage traduit la volonté des autorités publiques de doter ce secteur des moyens humains, matériels et financiers suffisants pour augmenter la productivité et les revenus des éleveurs et de couvrir, au moins, les besoins du pays en lait, en viande rouge et en volaille, tout en prenant en compte les impacts des changements climatiques. Cette volonté a été exprimée en maintes reprises dans les discours de **Son Excellence Monsieur le Président de la République**, et affichée clairement dans le programme du Gouvernement.

Le CDMT Elevage 2018-2020 intervient dans un contexte caractérisé par l'adoption du **Plan National du Développement de l'Elevage (PNDE) 2018-2025**. Ce plan est basé sur cinq axes : i) Soutien et sécurisation de l'élevage pastoral traditionnel ; ii) Amélioration de la productivité et la compétitivité des filières porteuses, iii) Amélioration de la gouvernance vétérinaire ; iv) Développement de la recherche appliquée, de formation et d'appui conseil ; v) Renforcement du cadre institutionnel et des capacités des acteurs.

La préparation du CDMT Elevage 2018-2020, a suivi les étapes suivantes :i) Etat de lieu, ii) Choix stratégiques pour la période 2018-2020 ; iii) Revue des dépenses publiques du secteur des 3 dernières années et l'année en cours ; iv) Estimation des ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des objectifs, v) Ressources acquis et à rechercher pour le secteur, vi) Répartition des enveloppes par programme et par nature du budget, vii) L'élaboration du CDMT Elevage a pris en considération le cadrage macroéconomique du pays et ses hypothèses sous-jacentes et les priorités de la SCAPP. Le CDMT est aussi aligné sur la tranche triennale du PNDE et son contenu est présenté en programmes et sous-programmes conformément aux axes stratégiques du PNDE.

Sur le plan institutionnel, le ME pilote le secteur de l'élevage depuis sa création en 2014. En 2017, l'effectif total du personnel du ME est de 390 employés dont 153 fonctionnaires soit 39 %, 177 appartenant au personnel non permanent (PNP), soit 46 % et 60 personnes en contrat de service fait (CSF), soit 15 %. Les ressources humaines des délégations régionales sont insuffisantes, en particulier à l'extérieur de Nouakchott.

Sur le plan de la qualification professionnelle, les cadres supérieurs représentent près de 16%, les cadres moyens 27% et le personnel subalterne fait 57%. Bien que la répartition des fonctionnaires soit quasiment déséquilibrée entre le niveau central et le niveau régional (45

au niveau central contre 99 dans les wilayas), leur affectation est caractérisée par un déséquilibre entre les wilayas et ne reflète pas les volumes d'activité et spécificités respectives. L'absence de plans de formation et de gestion des carrières reste un lourd handicap dans la gestion des ressources humaines.

Selon les statistiques du Ministère de l'élevage, en 2016, le cheptel mauritanien s'estimait à 23 223 846 têtes. Ce dernier étant composé de bovins (8%), d'ovins (52%), de caprins (34%) ainsi que de camelins (6%). Le principal bassin d'élevage est le Sud-Est du pays (le Hodh El Charghi, le Hodh El Gharbi et l'Assaba) où se cantonnent 64 % des bovins, 49 % des petits ruminants et 19 % des camelins dans des systèmes d'élevage transhumant de type extensif. La vallée du fleuve Sénégal (le Trarza, le Brakna, le Gorgol et le Guidimakha) concentre 25 % des bovins, 38 % des petits ruminants et 19 % des camelins, dans des systèmes semi-intensifs). Les wilayas du Nord (le Tagant, l'Adrar, l'Inchiri et le Tiris-Zemmour) accueillent une importante population cameline (environ 41 % du cheptel total).

Les données macroéconomiques du pays montrent que le secteur primaire (Elevage, Agriculture, pêche) représente 28.6% du PIB réel en 2015 et 29,1% en 2016. L'élevage occupe lui seul 21,1% du PIB réel soit 74% du PIB réel du secteur primaire. Il vient de loin avant l'agriculture (4%) et la pêche (3,1%). La répartition de la population occupée selon l'activité principale montre que l'élevage occupe la troisième position avec 14,6% après les activités du commerce 25,86% et l'administration 22,3%.

Malgré les résultats louables enregistrés par le secteur ces dernières années sur le plan macroéconomique (sa contribution à l'économie dans son ensemble) et microéconomique (son organisation et sa modernisation), sa performance reste en deçà des objectifs visés. L'élevage restait longtemps le parent pauvre du développement rural et le cadet des soucis de différents gouvernements avant de connaître un nouvel essor récemment avec son inscription dans les priorités nationales du pays et la création d'un département à part entière dédié au secteur

**Ressources budgétaires** : le budget total programmé pour 2017 est de 2,36 milliards ce qui représente près de **0,51% du budget de l'Etat**. Sur ces fonds budgétaires l'affectation et la répartition représentent des contraintes importantes quant à la réalisation des objectifs fixés.



**Ressources humaines** : l'effectif recruté ces dernières années compense à peine le nombre d'employés mis à la retraite pendant la même période. En plus, près de 24% des cadres supérieurs du Département, iront à la retraite au cours des trois prochaines années. Les ressources humaines du secteur sont insuffisantes en quantité et qualité.

**Infrastructures** : les bâtiments administratifs sont très délabrés et ne répondent pas aux ambitions espérées de renforcement des capacités opérationnelles des services de l'élevage. Concernant les infrastructures de production souffrent d'insuffisances accrues et qui restent à surmonter : (i) l'absence des normes minimales exigées pour la conception et la construction des bâtiments techniques, (ii) l'inexistence des manuels de procédures pour la gestion durable des infrastructures à usage public, (iii) la non formalisation de critères de choix des sites d'implantation conformes aux schémas d'aménagement régionaux et nationaux et (iv) le manque de programme spécifique de développement des bâtiments administratifs.

**Santé animale**: Parmi les problèmes essentiels relatifs à la santé animale, on peut citer : les capacités opérationnelles et la réaction rapide des services vétérinaires ainsi que les capacités de diagnostic de laboratoire sont limitées, le service d'inspection sanitaire et de normalisation ne sont pas aux normes internationales exigées, la couverture vaccinale contre les principales maladies est très partielle : nombre d'équipes de vaccination et de moyens financiers, les prestations vétérinaires aux éleveurs et aux producteurs sont quasi-absentes.

L'évolution des crédits budgétaires destinés au secteur montre que la répartition entre le fonctionnement et l'investissement est restée également stable dans le temps, avec environ 44% en moyenne pour le fonctionnement, contre 56% pour l'investissement. Toutes les dépenses d'investissement sont inscrites sur le budget du Cabinet. Par ailleurs, toutes les dépenses relatives aux salaires du personnel sont inscrites également au budget du Cabinet à l'exception du CNERV et du PDRI-Elevage.

Durant les exercices 2015-2016, les dépenses globales du secteur se sont réparties comme suit : 39% pour les acquisitions d'actifs fixes (investissement), 30% pour les dépenses de biens et services (fonctionnement), 5% pour les subventions et transferts (CNERV, CAIE et UNCECEL) et 26% pour les salaires et traitement du personnel.



En 2017, le secteur compte à développer les infrastructures du secteur par : i) La construction d'une aire d'abattage à Nouakchott, dix postes vétérinaires frontaliers, trois marchés à bétails, 40 parcs de vaccination, un bâtiment administratif pour la DSV, un bâtiment technique au niveau de la ferme de Benichab, une maison de passage au niveau du centre de dromadaires ; ii) La réhabilitation de six inspections, de cinq postes vétérinaires, de cinq cliniques vétérinaires et des laboratoires de diagnostic. iii) L'élargissement de la couverture vaccinale : administration de 7 000 000 doses de vaccins dont : 1 850 000 contre la PPCB, 1 900 000 contre le botulisme, 2000 000 contre la PPR, 1400 000 contre la pasteurellose et 1 000 000 contre la clavelée et la dermatose. Iv) Le renforcement des capacités de diagnostic et de contrôle sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale : ouverture et équipement d'un nouveau laboratoire d'analyse des médicaments. V) L'amélioration des compétences d'alerte précoce et de réaction rapide pour la surveillance et la lutte contre les principales maladies

Durant la période 2018-2020, L'évolution tendancielle des crédits alloués au secteur pour mettre en œuvre les politiques en cours, sans mesures nouvelles, toutes choses étant égales par ailleurs, permet de dégager les enveloppes suivantes sur les ressources propres de l'Etat (financement acquis) : **2,783 milliards MRO** en 2018, **3,14 milliards MRO** en 2019 et **3,55 milliards MRO** en 2020.

Sur la période 2018-2020, les changements de politique publique dans le domaine de l'élevage portent sur : i) Renforcement des capacités institutionnelles, humaines et informationnelles ii) Développement des infrastructures de production et de transformation, iii) Lutte contre les maladies et protection de la santé des consommateurs (parcs de vaccination, couverture vaccinale, laboratoire de diagnostic et de contrôle,...).

La prise en compte des mesures de réformes décrites ci-dessus exige la mobilisation des moyens additionnels humains, financiers et matériels pour assurer la réalisation des objectifs fixés. Ce chiffrage a pris en considération à côté des coûts réels d'activités, le cadre macro-budgétaire du pays.

La projection du budget de fonctionnement a pris en considération l'évolution tendancielle des années passées, l'incidence financière du recrutement des ressources humaines, les



primes de paillasse pour le personnel technique de laboratoires. Elle a mis l'accent sur la cohérence entre le fonctionnement et l'investissement.

Les dépenses en biens et services devraient passer à **933,3 millions MRO** en 2018, **1091,96 millions MRO** en 2019 et **1277,59 millions MRO**.

Les programmes budgétaires spécifiques au Ministère de l'Elevage sont au nombre de quatre (4) : **Administration Générale, Elevage pastoral et traditionnel, Filières animales et Santé animale et la santé publique vétérinaire**. Il s'agit d'une structure simple et exhaustive couvrant toute les actions du secteur de l'élevage. Chaque programme renvoi à une unité de responsabilité et regroupe un ensemble cohérent d'activités auxquels sont associés des objectifs communs. Il regroupe les dépenses indépendamment de leur nature économique c'est-à-dire toutes les dépenses qui concourent à la même finalité.

Le programme d'investissement 2018-2020 qui représente le levier principal du développement du secteur totalise **38 milliards d'UM** dont **14,2 milliards** acquis le reste étant à rechercher auprès de l'Etat mauritanien et les Partenaires Techniques et Financiers.

La réalisation des objectifs des programmes tels que définis dans le CDMT reste intrinsèquement liée à la qualité du dispositif de suivi-évaluation qui sera mis en place.

Le suivi-évaluation consistera en un processus de mesure des progrès vers la réalisation des objectifs à travers des indicateurs traceurs afin de garantir le respect scrupuleux des priorités fixées dans le PNDE. Il représente un outil sine qua none pour redresser les déviations constatées au cours de l'exécution, corriger le tir et renforcer les bonnes pratiques.



# I. Contexte général

## I.1. Contexte national

1. L'élaboration du CDMT Elevage 2018-2020, premier de son genre, intervient dans un contexte national caractérisé par l'organisation d'un dialogue national entre la majorité et l'opposition sur toutes les questions politiques, économiques et sociales qui touche directement ou indirectement la qualité de vie du citoyen. Ce dialogue, qui vise à approfondir la démocratie, à enraciner les valeurs de débats à développer des concertations modernes et responsables, et à traduire de façon correcte et concrète les choix publics, a abouti à des résultats dont le plus important est l'organisation d'un référendum sur des réformes constitutionnelles portant sur la suppression de la chambre haute du parlement (le Senat) et la création des conseils régionaux.
2. La création de cette gouvernance au niveau régional ne peut être que profitable pour le secteur de l'élevage qui dépend dans sa gestion des services de proximité, de la prise en compte de la spécificité locale et la nécessité de l'implication des acteurs locaux dans toutes les phases du développement de leur territoire. Cette régionalisation va améliorer, sans aucun doute, la qualité de la conception, du suivi et de l'évaluation de la politique publique en matière de l'élevage.
3. Le CDMT Elevage coïncide également avec le lancement de la nouvelle stratégie du développement post 2015, la Stratégie Nationale de la Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP). Cette stratégie s'articule autour de trois leviers essentiels, à savoir, i) Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, ii) Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base, iii) Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions.
4. La SCAPP accorde au secteur de l'élevage une place de choix parmi les principaux secteurs porteurs prioritaires visés. Elle met l'accent notamment sur: i) la promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement des filières animales porteuses ; ii) la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles ; iii) l'intensification des productions à travers la diversification de l'amélioration des races : fermes bovines, bergerie, centre développement, élevage



camelin ; iv) l'amélioration des prestations en matière de santé animale ; v) la stimulation du potentiel de production du cheptel à travers une forte valorisation des produits et sous-produits de l'élevage et un meilleur accès aux marchés régionaux et mondiaux ; vi) l'accroissement de l'offre des ressources d'alimentation du cheptel à travers une meilleure organisation de la transhumance transfrontalière, le développement des productions fourragères, la gestion rationnelle des pâturages et le développement des réserves fourragères ; vii) le développement de modes de production résilients au changement climatique pour les différents systèmes d'élevage ; viii) les facilités d'accès aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur ; ix) le développement de la recherche, de la formation et de la vulgarisation ; x) le renforcement des capacités des services publics en charge du secteur, des intervenants privés et des organisations socioprofessionnelles et communautaires ; xi) La réduction des risques de catastrophes et la réponse aux urgences notamment en ce qui concerne les épidémies animales, la sécheresse, les feux de brousse.

5. Depuis 2012, le Gouvernement a entamé un processus de réforme du système de gestion des finances publiques qui vise à assurer l'efficacité, l'efficience et la transparence dans le domaine de finances publiques. Après la déconcentration de l'ordonnancement et du contrôle financier, l'informatisation de la chaîne des dépenses (Rachad), de la comptabilité (Beit elmal), des impôts (El khazin), des douanes (Sydonia ++), la dette (Sygade), etc, le renforcement des instances de contrôles et de lutte contre la gabegie, la période à venir sera consacré à la création d'une nouvelle culture managériale basée sur la responsabilisation des gestionnaires, la globalisation des crédits, la réalisation des objectifs et des résultats, la redevabilité, la soutenabilité budgétaire .... Dans ce cadre, le CDMT constitue un instrument idoine pour matérialiser cette nouvelle gestion publique, placer l'action financière du Gouvernement dans le temps et développer un nouveau comportement vis-à-vis de l'argent public.



## I.2. Contexte sectoriel

6. L'élaboration du CDMT Elevage traduit la volonté des autorités publiques de doter ce secteur des moyens humains, matériels et financiers suffisants pour augmenter la productivité et les revenus des éleveurs et de couvrir, au moins, les besoins du pays en lait, en viande rouge et en volaille, tout en prenant en compte les impacts des changements climatiques. Cette volonté a été exprimée en maintes reprises dans les discours de **Son Excellence le Président de la République**, et affichée clairement dans le programme du Gouvernement.
7. Cet instrument de programmation budgétaire permet, à travers sa démarche pluriannuelle glissante et son approche basée sur la gestion axée sur les résultats, de nouer les liens entre le passé, le présent et l'avenir du secteur et assurer la synergie entre les savoirs traditionnels et les connaissances scientifiques nouvelles. En d'autres termes, moderniser le secteur sans nuire à son identité, développer en même temps les fonctions économique, sociale et culturelle du secteur et valoriser son potentiel en termes de croissance économique, emploi, sécurité alimentaire, entraide et solidarité, chaînes de valeurs,...
8. Le CDMT Elevage 2018-2020 intervient dans un contexte caractérisé par l'adoption du Plan National du Développement de l'Elevage (PNDE) 2018-2025. Ce plan est basé sur cinq axes : i) Soutien et sécurisation de l'élevage pastoral traditionnel ; ii) Amélioration de la productivité et la compétitivité des filières porteuses, iii) Amélioration de la gouvernance vétérinaire ; iv) Développement de la recherche appliquée, de formation et d'appui conseil ; v) Renforcement du cadre institutionnel et des capacités des acteurs.

## I.3. Intérêt du CDMT sectoriel

9. Le CDMT est un instrument de programmation triennal glissant permettant de placer la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle. Il sert à aligner le budget sur les priorités sectorielles, assurer la cohérence entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement, améliorer la prévisibilité des allocations, et faciliter l'arbitrage



10. En tant qu'instrument de programmation, le CDMT représente un moyen pour assurer la soutenabilité, il constitue la charnière entre la budgétisation et la possibilité d'exécution du budget. Il s'agit d'un moyen permettant de rationaliser les choix budgétaires et l'instrument majeur d'une gestion axée sur les résultats (GAR) pour atteindre, à moyen terme et au moindre coût, les résultats prioritaires du secteur.
11. En Mauritanie, après 14 ans de pratique discontinuée, les CDMT n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Les pratiques budgétaires restaient basées sur la logique de moyens (la nature des dépenses et la régularité de l'exécution). Cette logique est caractérisée également par :
- Des dotations par service et non pas par objectif.
  - La prévision et l'exécution budgétaires ne font pas ressortir clairement le lien entre les dotations et objectifs attendus sur le terrain.
  - Le budget est limité sur un cadre annuel (évaluation des conséquences financières dépassant le cadre du prochain budget).
  - La dépense est considérée comme un objectif final (aucun indicateur d'efficacité n'est associé aux dépenses budgétaires).
  - Les structures administratives opérationnelles ne sont impliquées ni au stade de la prévision ni à celui de la gestion.
12. En d'autres termes, le budget de l'Etat qui doit traduire la politique publique, est complètement déconnecté du cadre stratégique de cette politique.
13. Pour pallier à ces problèmes, le Gouvernement a adopté en 2012 un schéma directeur de la réforme du système de gestion des finances publiques. Ce Schéma s'articule autour de 6 axes, à savoir :
- Mise en place d'une budgétisation efficace et crédible basée sur les politiques publiques.
  - Renforcement de l'exhaustivité et de la transparence du budget de l'Etat.
  - Renforcement de la prévisibilité de l'exécution du budget.
  - Amélioration de la qualité de la comptabilité, de l'information et des rapports financiers.
  - Renforcement des contrôles, de la surveillance et de la vérification.
  - Mise en place d'un Système intégré d'information et la formation.



14. Pour mettre en œuvre ces mesures des réformes, le Gouvernement a mis l'accent sur le cœur et la force motrice de ce changement radical de la gestion publique, à savoir le budget-programme. Dans ce cadre, le CDMT facilite l'analyse et la programmation des politiques publiques. Les dépenses correspondant à une même politique publique doivent être projetées ensemble et selon les mêmes hypothèses, quelle que soit leur nature économique

#### I.4. Méthodologie

15. Les processus du CDMT sont tout aussi importants que les documents du CDMT en lui-même. Les procédures de préparation du CDMT et du budget sont à unifier.

16. La préparation du CDMT Elevage 2018-2020, a suivi les étapes suivantes :

- Etat de lieu.
- Choix stratégiques pour la période 2018-2020.
- Revue des dépenses publiques du secteur des 3 dernières années et l'année en cours.
- Estimation des ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des objectifs.
- Ressources acquis et à rechercher pour le secteur.
- Répartition des enveloppes par programme et par nature du budget.

17. L'élaboration du CDMT Elevage a pris en considération le cadrage macroéconomique du pays et ses hypothèses sous-jacentes et les priorités de la SCAPP. Le CDMT est aussi aligné sur la tranche triennale du PNDE et son contenu est présenté en programmes et sous-programmes conformément aux axes stratégiques du PNDE. Cette approche vise la cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires afin d'améliorer le suivi et l'évaluation de l'exécution du PNDE pour la période 2018-2025.

18. Toutefois, le CDMT à la différence du PNDE regroupe toutes les dépenses des administrations publiques qu'il couvre, quelles que soient leur nature économique et leurs sources de financement. Le CDMT permet ainsi d'examiner l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement, ce qui facilite les arbitrages entre ces deux types de dépense. Il fournit un cadre pour l'examen de l'impact sur le budget de fonctionnement des programmes d'investissement s'achevant au cours de la période du CDMT.





19. La responsabilité de l'élaboration et d'actualisation du CDMT Elevage est confiée à deux comités :

- Un Comité de Pilotage (CP) : Présidé par le Secrétaire Général. Ce Comité comprend les chargés de missions et conseillers du Ministre ainsi que les directeurs centraux du Ministère, un représentant du MEF, un représentant pour chaque PTF du secteur et les représentants des associations socioprofessionnelles de l'élevage.
- Et un Comité Technique (CT) : Présidé par le Directeur de la Programmation, de la Coopération et du Suivi/Evaluation. Il comporte les services techniques du secteur, les représentants des ministères sectoriels et du MEF.

### I.5. Innovation

20. En plus de la prévisibilité des dépenses du secteur de l'élevage sur les trois prochaines années, les majeures innovations introduites dans le CDMT Elevage sont les suivantes :

***Au niveau du processus d'élaboration, les principales nouveautés sont :***

- Le lancement du processus d'élaboration du CDMT à temps permettra de s'inscrire en phase amont du calendrier budgétaire ;
- L'étroite collaboration avec les structures du MEF (DGB) ;
- La tenue de l'atelier de validation du PNDE à temps (5 juin 2017) permettra l'alignement entre le niveau stratégique et le niveau opérationnel ;
- Le renforcement de l'appropriation des cadres du Ministère de l'élevage de la méthodologie et de la pratique d'élaboration du CDMT, étant entendu leur apport considérable dans l'élaboration du CDMT 2018-2020.

***Au niveau technique et analytique, les nouveautés majeures sont :***

- L'introduction d'une section détaillée sur l'analyse rétrospective de l'exécution des dépenses, étant donné l'ampleur de ses effets sur les projections ;
- La couverture par le CDMT 2018-2020 des dépenses des établissements publics sous-tutelle du ME ;
- La structuration actuelle du CDMT 2018-2020 suivant les programmes, sous programmes et projets facilitera le passage rapide au budget-programme.



## II. Etat de lieu

L'état de lieu comporte une présentation du ministère, la contribution de l'élevage à l'économie nationale, les fonctions régaliennes du ME, une revue des projets ainsi que les réalisations et problèmes du secteur.

### II.1. Présentation du Ministère

#### II.1.1. Organisation administrative

21. L'examen de l'organisation administrative du Ministère montre un schéma organisationnel caractérisé par :

- Un sommet stratégique formé du Cabinet du Ministre et du Secrétariat Général du Ministère. Ces deux structures participent à la gestion des activités sociopolitiques et protocolaires du ministre et d'inspection interne (Cabinet), et assurent la coordination de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du Ministère (Secrétariat Général). Le sommet stratégique est comptable des résultats de niveau stratégique pour être fortement impliqué dans le processus décisionnel. Il assure le leadership pour les résultats.
- Le deuxième élément de la technostucture comprend la Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi-Evaluation et la nouvelle cellule de promotion des investissements. Cette entité conduit les études, la programmation et l'élaboration des plans du Ministère dont il assure le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation. Elle appuie les directions techniques opérationnelles en produisant les outils (canevas) de leurs actions et en formulant les priorités d'action du Ministère à moyen terme, autrement dit la planification stratégique. Elle assure la cohérence de l'action des directions techniques opérationnelles avec la stratégie de développement du secteur d'une part et d'autre part l'interface avec les autres départements ministériels et les partenaires techniques et financiers appuyant le secteur de l'élevage.
- La Direction des affaires administratives et financières assure les fonctions de passation des marchés, de personnel et de patrimoine et logistique.
- Des entités techniques opérationnelles, la Direction des Services Vétérinaires et la Direction de Développement des Filières Animales et des Ressources Alimentaires qui réalisent les missions qui sont la raison d'être du Ministère.



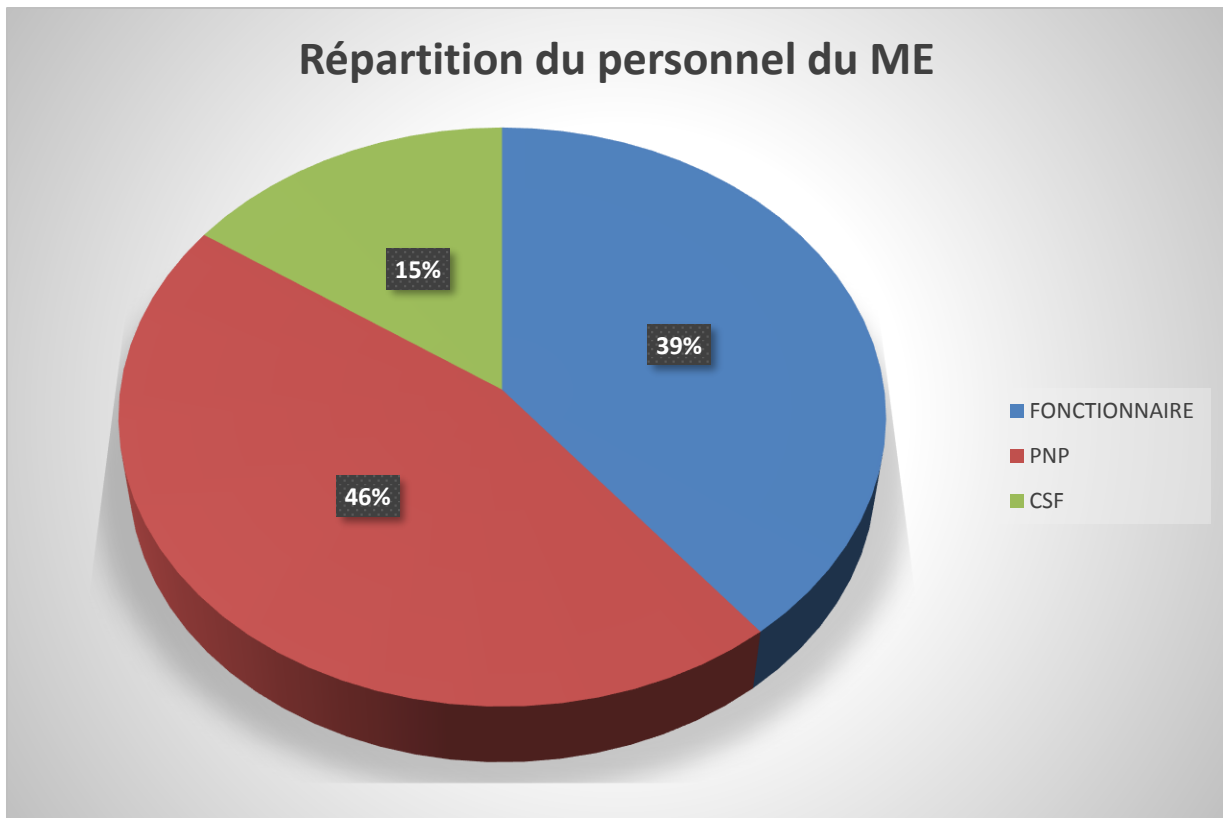
22. S'ajoutant à ces structures des établissements publics dont l'Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage (ONARDEL) établissement public à caractère administratif et à vocation scientifique qui regroupe l'ensemble des structures nouvelles (Centre Mauritanien de Développement de l'Elevage Camelin et Centre de Démonstration des Techniques de l'Elevage) et existantes (Centre National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires, Stations pilotes d'amélioration génétique). L'ONARDEL a pour but de favoriser toute recherche médicale vétérinaire et zootechnique utile au développement et au contrôle de qualité des denrées animales, dont l'effort principal a jusque-là porté plus sur les aspects vétérinaires que zootechniques qui restent le parent pauvre. Il s'y ajoute la Centrale d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage (CAIE), la Société Mauritanienne des Produits laitiers (SMPL) et l'Union Nationale des Caisses de Crédit et d'Epargne de l'Elevage (UNCECEL).
23. Parallèlement à ces structures officielles, l'Etat a encouragé dès 1992, la création d'organisations socioprofessionnelles (OSP) qui pourraient relayer l'Etat dans les domaines de l'approvisionnement et de la commercialisation des intrants d'élevage et de la gestion des ressources pastorales. Ainsi, plusieurs associations ont vu le jour depuis cette date dont les plus importantes sont le Groupement National des Associations de Coopératives Agro-sylvo-pastorales (GNAP), le Groupement National des Aviculteurs de Mauritanie (GNAM), la Fédération Nationale des Eleveurs de Mauritanie (FNEM), la Fédération Nationale Professionnels des Cuirs, Peaux et Dérivés (FNPCPD), la Fédération Mauritanienne pour la Promotion de la Vente de Bétail (FMPVB), l'Association des Producteurs Laitiers de Mauritanie (APLM), la Fédération Nationale Corporative des Bouchers de Mauritanie (FNCBM). Ces associations sont régies par la loi n° 64-098 du 09/06/1964 relative aux associations.

### **II.1.2. Ressources humaines**

24. Sur le plan institutionnel, le ME pilote désormais le secteur de l'élevage depuis sa création en 2014. En 2017, l'effectif total du personnel du ME est de 390 employés dont 153 fonctionnaires soit 39 %, 177 appartenant au personnel non permanent (PNP), soit 46 % et 60 personnes en contrat de service fait (CSF), soit 15 %.



Figure 1 : Répartition du personnel du ME



**Source : DAAF/ME/2017**

25. Il y a une prédominance des formations vétérinaires sur les compétences zootechniques qui pose un réel défi au développement des filières (tableau 1). Cette prédominance s'explique par le fait que le nouveau Ministère a été construit à partir de la précédente direction des services vétérinaires.
26. La gestion de ce personnel est encore limitée à une gestion classique du personnel et n'utilise pas pour l'instant les moyens modernes de gestion basés sur la performance faisant usage de lettres de mission, de contrat de performance et d'évaluation de performance.



Tableau 1 : Situation du personnel du ME sur l'étendue du territoire national

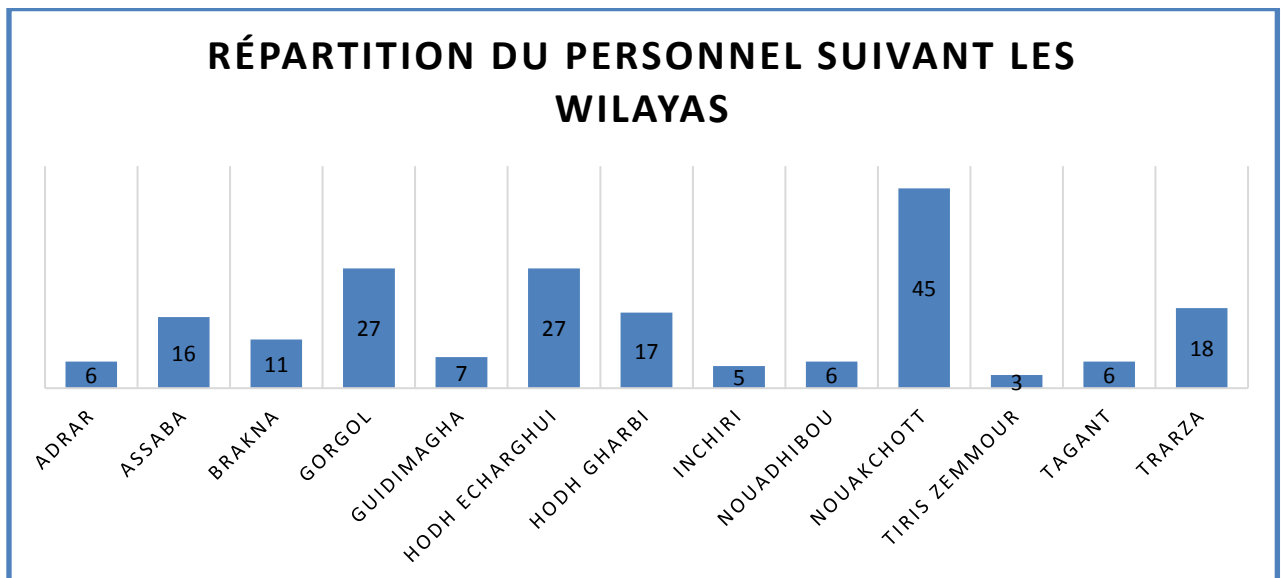
CATEGORIE	ADRAR	ASSABA	BRAKNA	ADMIN CENTRALE	CAIE	ONARDEL	GORGOL	GUIDIMAGHA	HODH ECHARGHUI	HODH GHARBI	INCHIRI	NOUADHIBOU	NOUAKCHOTT	SAN	TIRIS ZEMMOUR	TAGANT	TRARZA	TOTAL	%
ADMINISTRATEUR	0	0	3	30	1	2	2	1	1	6	0	2	8	4	0	0	0	60	15%
AGENT TECHNIQUE				7										1				8	2%
ASSIST D'ELEVAGE		5	1	4		3	2	2	6	2	1		5			1	4	36	9%
AUX DE SANTE				1			3						1				1	6	2%
AUTRE	2	2	0	12	0	0	1	0	0	2	1	0	6	1	1	1	0	29	7%
CHAUFFEUR				9		2	2		1				1				2	17	4%
DR VETERINAIRE		1	1	13	1	6	1	1	1	1		1	3	1	1	1	1	34	9%
GARDIEN		1		1					1									3	1%
INGENIEUR PRINCIPAL	1	1	2	24	0	6	1	0	1	0	0	0	3	0	1	0	1	41	11%
INF D'ELEVAGE	1	3	3	5			8	3	6	5	1	3	8			3	7	56	14%
INGENIEUR ADJOINT	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1%
MECANICIEN				1									1					2	1%
SECRETAIRE	2	1	1	50	2		7		4		2		7	3			1	80	21%
VACCINATEUR		2		1					6	1			2				1	13	3%
TOTAL GENERAL	6	16	11	163	4	19	27	7	27	17	5	6	45	10	3	6	18	390	100,0%

Source : DAAF/ME, 2017



27. Les ressources humaines des délégations régionales sont insuffisantes, en particulier à l'extérieur de Nouakchott. L'inégale répartition du personnel de l'élevage entre les wilayas s'explique par des conditions de travail plus contraignantes dans les zones déficitaire. La répartition géographique du personnel du ME entre les wilayas est la suivante :

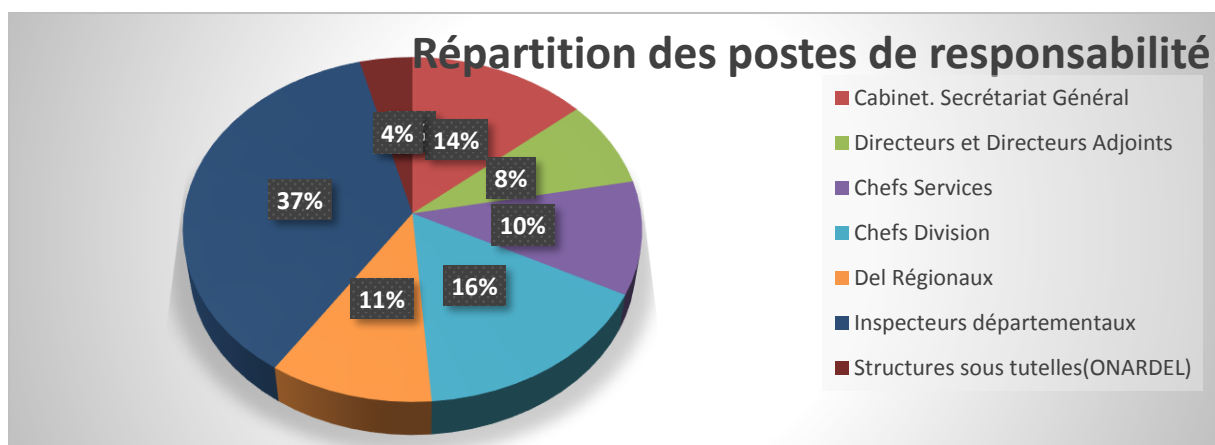
Figure 2 : Répartition du personnel suivant les wilayas



Source : DAAF/ME, 2017

28. Les postes de responsabilité du ME sont repartis entre : 17 membres du Cabinet, 5 Directeurs, 5 Directeurs adjoints, 13 Chefs de service, 20 Chefs de Division, 13 Directeurs régionaux, 45 Inspecteurs départementaux et 5 responsables en service à l'ONARDEL (Figure 3).

Figure 3 : Répartition des postes de responsabilité du ME



Source : DAAF/ME, 2017



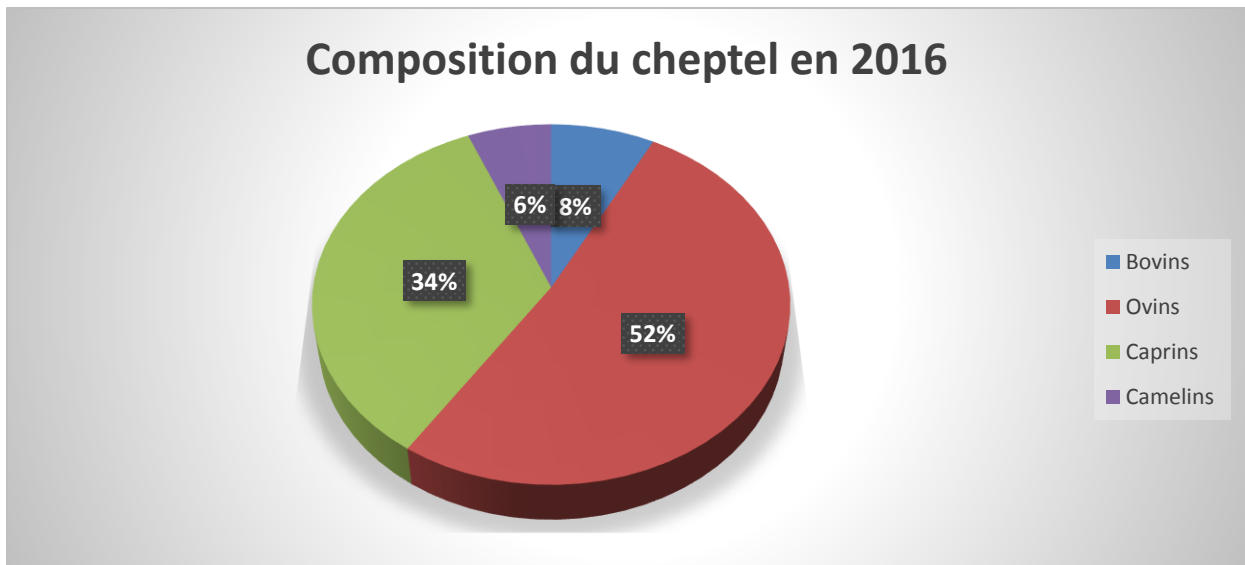
29. Sur le plan de la qualification professionnelle, les cadres supérieurs représentent près de 16%, les cadres moyens 27% et le personnel subalterne fait 57% (DPCSE, 2017). Bien que la répartition des fonctionnaires soit quasiment déséquilibrée entre le niveau central et le niveau régional (45 au niveau central contre 99 dans les wilayas), leur affectation est caractérisée par un déséquilibre entre les wilayas et ne reflète pas les volumes d'activité et spécificités respectives. L'absence de plans de formation et de gestion des carrières reste un lourd handicap dans la gestion des ressources humaines.
30. Pendant les quatre dernières années, le ME a recruté 23 cadres dont 6 vétérinaires, 4 ingénieurs, 4 biologistes et 9 techniciens (DPCSE, 2017). Cet effectif compense à peine le nombre d'employés mis à la retraite pendant la même période. En plus, près de 24% des cadres supérieurs du Département iront à la retraite au cours des trois prochaines années.

## II.2. Contribution de l'élevage à l'économie nationale

31. Le secteur de l'élevage occupe une place de choix dans l'économie nationale. Il représente une force motrice de la croissance et assure en même temps son ancrage dans le milieu des pauvres. Son rôle distributeur constitue un levier essentiel de la protection sociale et alimentaire. Il représente également un secteur porteur pour l'emploi et pour la lutte contre le chômage. Des études de cas indiquent qu'à côté des éleveurs proprement dits, les circuits commerciaux traditionnels liés aux produits animaux induisent des milliers d'emplois secondaires à temps pleins. Le bétail représente plus de la moitié du capital détenu par les ruraux (OCDE, 2008). Enfin, l'élevage présente d'importants effets d'entraînement dans le processus des échanges des produits animaux.
32. Selon les statistiques du Ministère de l'élevage, en 2016, le cheptel mauritanien s'estimait à 23 223 846 têtes. Ce dernier étant composé de bovins (8%), d'ovins (52%), de caprins (34%) ainsi que de camelins (6%) comme l'indique la figure 4.

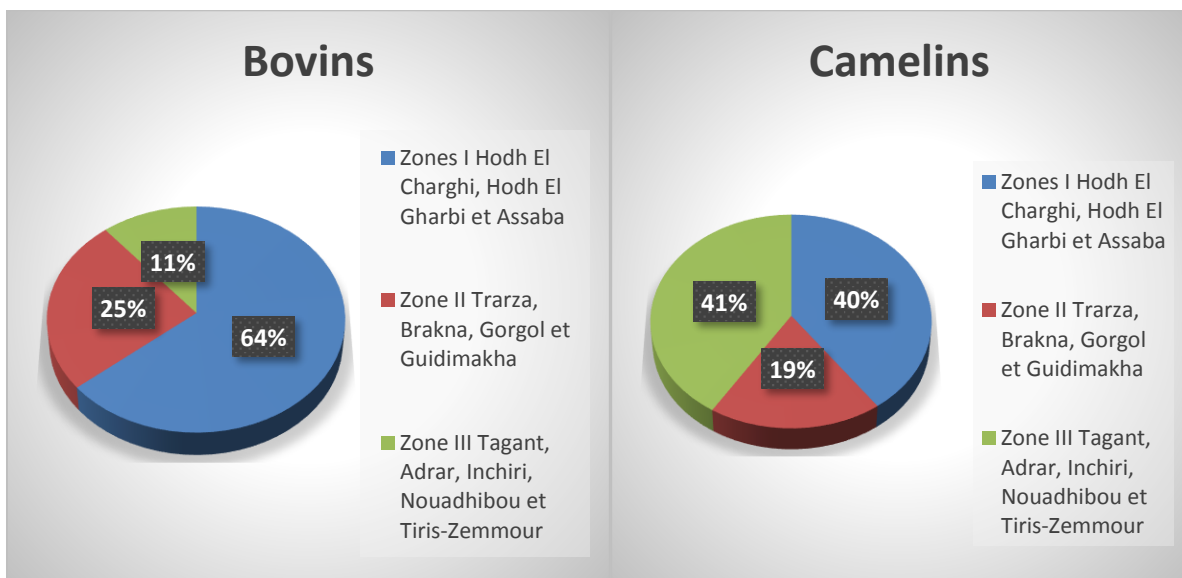


Figure 4 : composition du cheptel en 2016



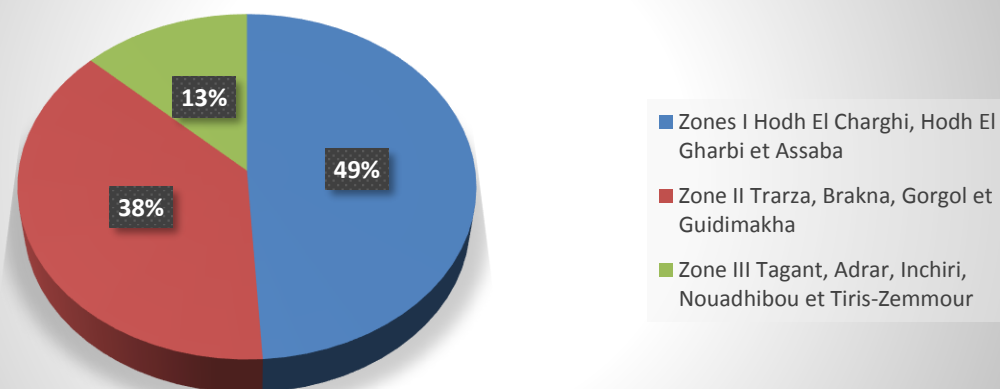
33. Le principal bassin d'élevage est le Sud-Est du pays (le Hodh El Charghi, le Hodh El Gharbi et l'Assaba) où se cantonnent 64 % des bovins, 49 % des petits ruminants et 19 % des camelins dans des systèmes d'élevage transhumant de type extensif. La vallée du fleuve Sénégal (le Trarza, le Brakna, le Gorgol et le Guidimakha) concentre 25 % des bovins, 38 % des petits ruminants et 19 % des camelins, dans des systèmes semi-intensifs). Les wilayas du Nord (le Tagant, l'Adrar, l'Inchiri, Dakhlet Nouadhibou et le Tiris- Zemmour) accueillent une importante population cameline (environ 41 % du cheptel total).

Figure 5 : Répartition géographique du cheptel





## Chèvres et moutons



Source: FAO, 2013

### II.2.1. Contribution à la formation du PIB

34. Les données macroéconomiques du pays montrent que le secteur primaire (Elevage, Agriculture, pêche) représente 28,6% du PIB réel en 2015 et 29,1% en 2016. L'élevage occupe lui seul 21,1% du PIB réel soit 74% du PIB réel du secteur primaire. Il vient de loin avant l'agriculture (4%) et la pêche (3,1%).

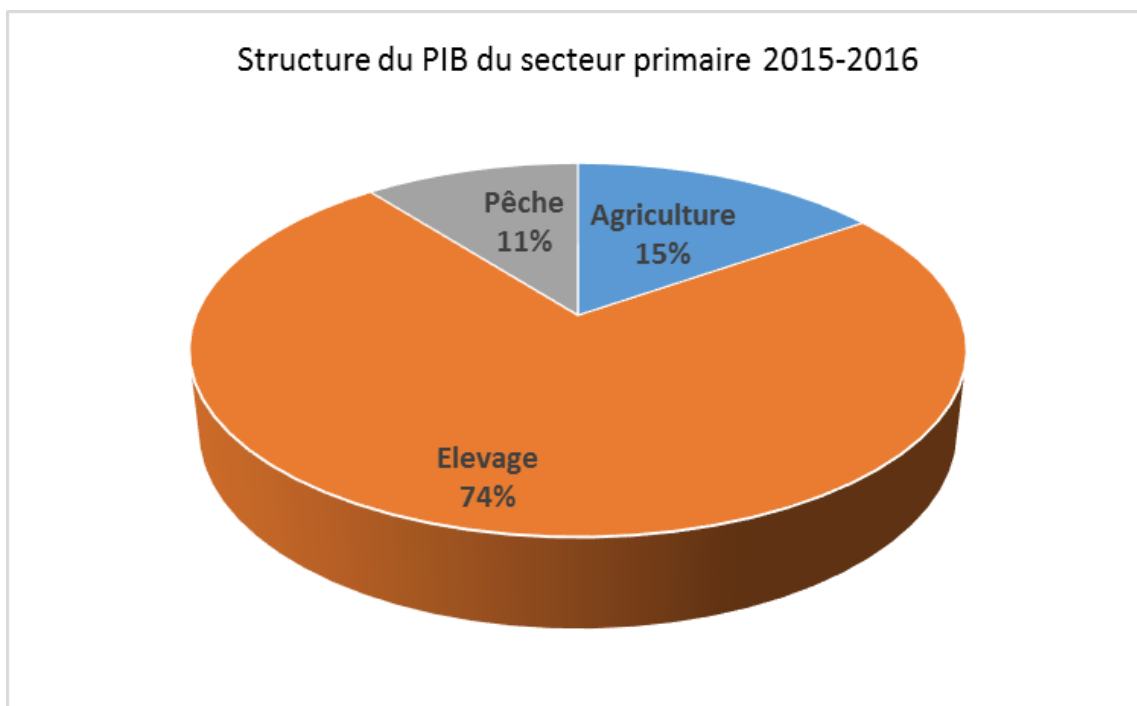
Tableau 2 : Contribution de l'élevage dans la formation du PIB réel

Structure du PIB réel	2015	2016
En %		
<b>Secteur primaire</b>	28,6%	29,1%
<b>Agriculture</b>	4,4%	4,4%
<b>Elevage</b>	<b>21,1%</b>	<b>21,5%</b>
<b>Pêche</b>	3,1%	3,2%
<b>Secteur secondaire</b>	26,9%	26,5%
<b>Secteur tertiaire</b>	35,8%	35,7%

Sources. Autorités mauritaniennes & services du FMI 2017



Figure 6 : Structure du PIB réel du secteur primaire 2015-2016



35. En termes courants, le PIB du secteur primaire représente 23,1% du PIB nominal global dont 17,8% est généré par le secteur de l'élevage soit 77% du PIB nominal du secteur.

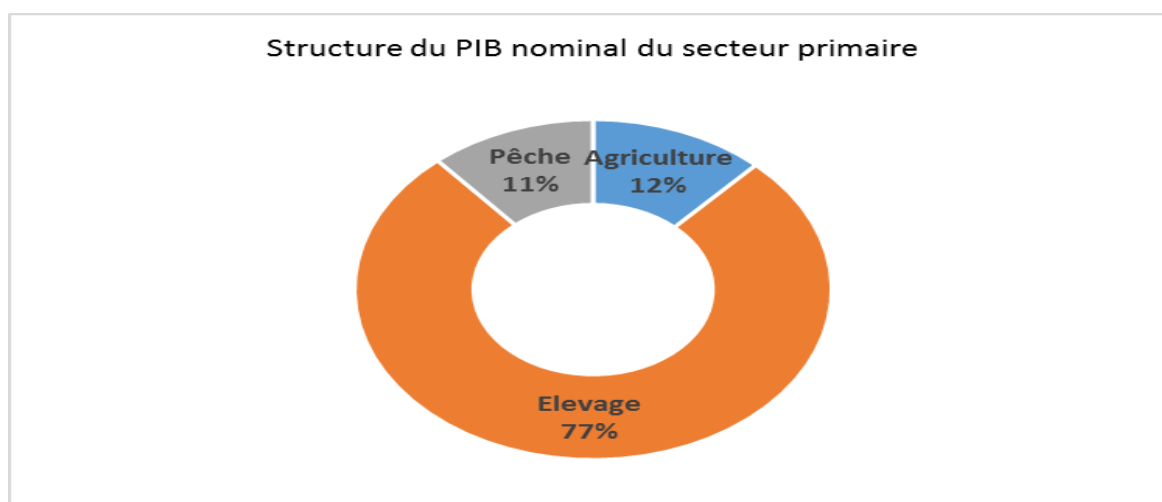
Tableau 3 : Contribution de l'élevage dans la formation du PIB nominal

Structure du PIB nominal	2015	2016
En %		
<b>Secteur primaire</b>	23,2%	23,2%
<b>Agriculture</b>	2,8%	2,8%
<b>Elevage</b>	<b>17,8%</b>	<b>18%</b>
<b>Pêche</b>	2,6%	2,5%
<b>Secteur secondaire</b>	26,3%	26,1%
<b>Secteur tertiaire</b>	42,1%	42,3%

Sources. Autorités mauritaniennes & services du FMI 2017



Figure 7 : Structure du PIB nominal du secteur primaire



## II.2.2. Contribution à l'emploi

36. La répartition de la population occupée selon l'activité principale montre que l'élevage occupe la troisième position avec 14,6% après les activités du commerce 25,86% et l'administration 22,3%.

Tableau 4 : Evolution de la part des secteurs dans l'emploi 1988-2013

Secteurs	1988	2000	2008	2013
<b>Agriculture</b>	30,3%	34,8%	23,0%	9,9%
<b>Elevage</b>	<b>18,9%</b>	<b>13,0%</b>	<b>12,0%</b>	<b>14,6%</b>
<b>Pêche</b>	1,8%	2,4%	4,9%	3,3%
<b>Industries Extractives</b>	1,4%	0,9%	1,7%	2,6%
<b>Industries Manufacturières</b>	1,5%	4,8%	4,0%	6,8%
<b>Energie</b>	0,3%	0,5%	0,3%	1,0%
<b>BTP</b>	3,0%	2,5%	7,9%	7,6%
<b>Commerce</b>	16,6%	17,3%	32,5%	25,9%
<b>Transport Communication</b>	2,0%	2,9%	3,7%	5,4%
<b>Banques/ Assurances</b>	0,3%	0,3%	0,3%	0,6%
<b>Administrations/services</b>	20,1%	15,8%	9,9%	22,3%
<b>Non déterminés</b>	3,9%	4,9%	0,0%	0,0%
<b>Ensemble</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Source:** EPCV/ONS/ 2014

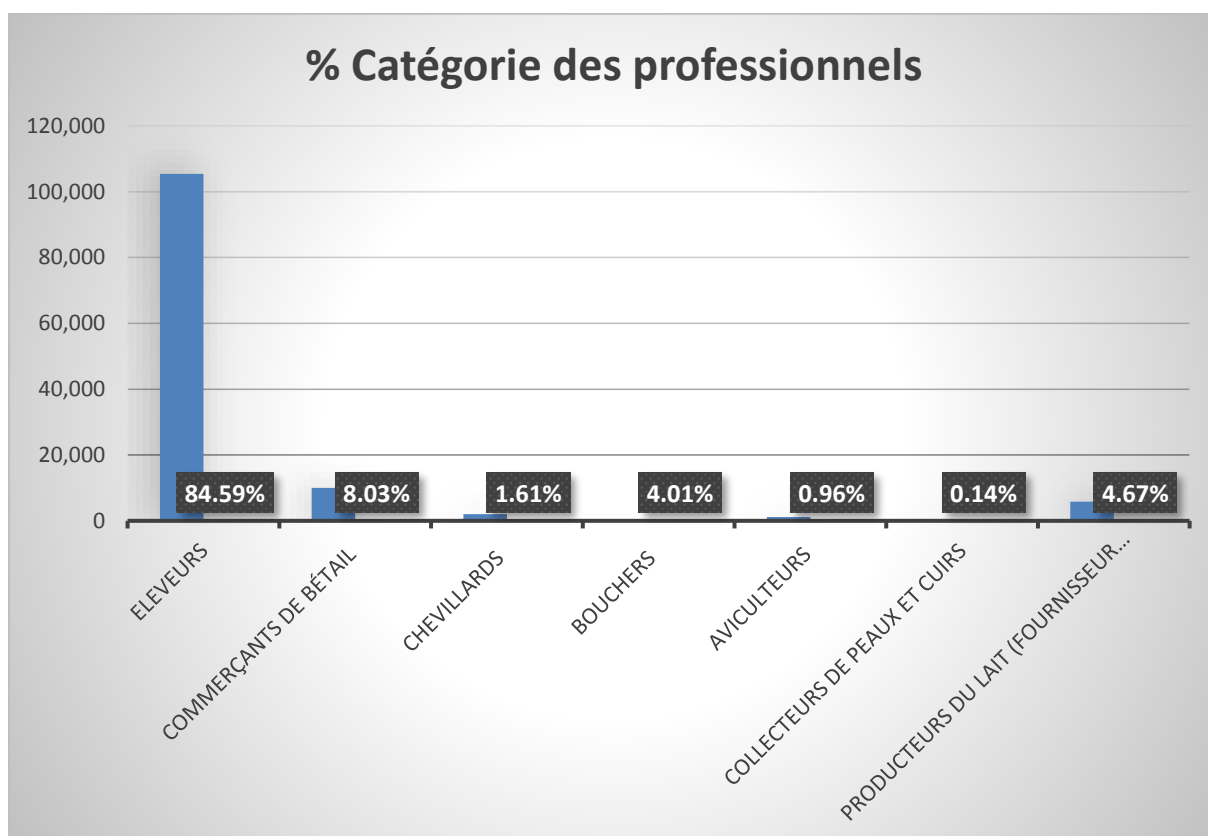


37. Les emplois générés par l'élevage sont essentiels pour le fonctionnement de l'économie et le dynamisme du secteur rural. Il s'agit d'emplois directement liés à l'élevage repartis par catégories d'opérateurs professionnels :

Tableau 5 : Catégorie des professionnels

Catégorie des professionnels	Nombre
Eleveurs	105 385
Commerçants de bétail	10 000
Chevillards	2 000
Bouchers	5 000
Aviculteurs	1200
Collecteurs de peaux et cuirs	180
Producteurs du lait (fournisseur permanent)	5817

**Source** : FAO/DPCSE/2017



38. En plus des professionnels, le secteur de l'élevage emploie d'autres acteurs notamment :

- Les bergers : largement recrutés parmi les éleveurs ayant perdu leur cheptel ou auprès de ceux qui ne disposent que d'un trop petit nombre d'animaux pour assurer leur survie ;
- Les puiseurs d'eau : ils représentent un groupe de salariés qui dépendent des activités de l'élevage. Ils sont généralement de la localité où est situé le puits et travaillent pour les éleveurs de passage ou pour ceux de la localité ;
- Les artisans du cuir : activité pratiquée par les ménages pauvres et, en particulier, les femmes ;
- Les emplois liés au transport des animaux et au convoi (expédition) ;
- Enfin, l'élevage crée des emplois au niveau des filières de transformation en amont et en aval de la production : métiers des activités de transformation et de distribution du lait et de la viande, vétérinaires, auxiliaires d'élevage, pharmaciens vétérinaires, emplois du secteur de l'alimentation animale.

### **II.2.3. Contribution à la réduction de la pauvreté**

39. Environ 675 millions de ruraux pauvres — survivant avec moins de 2 dollars US par jour dans le monde, dont près de 170 millions en Afrique subsaharienne — sont entièrement ou partiellement tributaires de l'élevage pour s'alimenter ou comme source de revenu monétaire (FAO, 2006).

40. ***L'élevage distributeur de revenus à une multitude d'agents économiques :***

L'exploitation du bétail est une source d'emplois bien connue. La FAO (1994) estime que pour 30 têtes de bétail, le nombre d'emplois nécessaires à l'abattage, la commercialisation et la transformation s'élèvent respectivement à 20, 4 et 80 personnes/jour pour les bovins.

41. ***L'élevage contribue à la sécurité alimentaire :*** La contribution de l'élevage à cette sécurité alimentaire peut être saisie à travers notamment l'autoconsommation des produits dont le poids réel est loin d'être connu. Malgré les importantes potentialités, et au-delà des chiffres, le pays n'est autosuffisant que pour ses besoins en viandes rouges. Selon la FAO, au moment où, la consommation par tête d'habitant de viande



(32,2 kg) et de lait (151,4 kg) a enregistré des taux de croissance relativement élevés, la part des produits issus de l'élevage dans les apports caloriques et protéiniques par tête d'habitant est estimée respectivement à 15,2% et 34,5%. L'analyse des systèmes d'élevage met en évidence le rôle majeur joué par ce secteur au niveau de l'alimentation et la nutrition des ménages, en particulier à travers l'autoconsommation des produits dont l'importance est très souvent sous-estimée.

42. **L'élevage vecteur de la solidarité sociale** : Le secteur de l'élevage est le secteur où les mécanismes de solidarité sociale sont les plus présents. Ces mécanismes sont profondément ancrés dans les habitudes de vie des éleveurs mauritaniens. Ils jouent un rôle essentiel de soutien et de protection de groupes vulnérables de redistribution de la richesse et d'appui aux plus pauvres et en particulier :

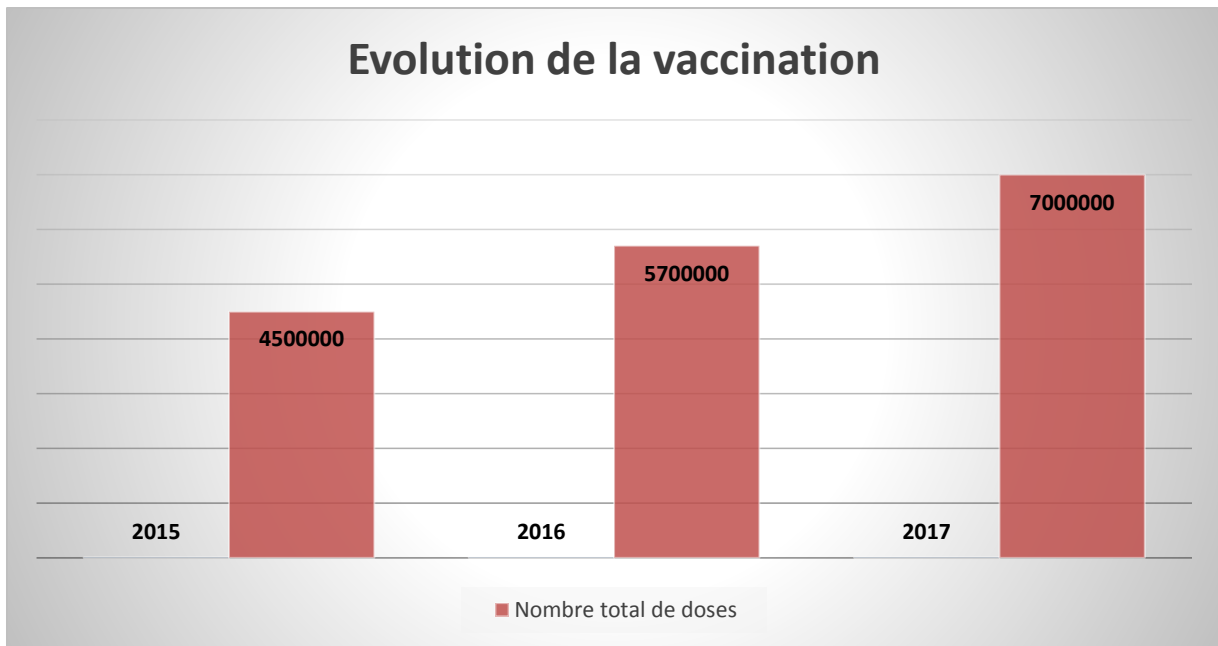
- **La Zakatte** qui est basée sur le principe religieux que les riches doivent donner une partie de leur bétail au profit des plus démunis. Ce mécanisme permet chaque année à certains ménages pauvres des communautés d'accéder à la propriété du bétail ou de consolider leur cheptel. La Zakatte est un mécanisme important de redistribution de richesses et d'assistance aux groupes vulnérables ;
- **La Mniha** qui est le prêt pour une durée donnée d'une femelle en lactation. Cette pratique permet d'assurer aux plus démunis une amélioration de leur sécurité alimentaire ;
- D'autres formes de solidarité sociale se manifestent en particulier à travers le partage et le don de produits de l'élevage au bénéfice de ménages démunis de la communauté.

### II.3. Fonctions régaliennes du ME

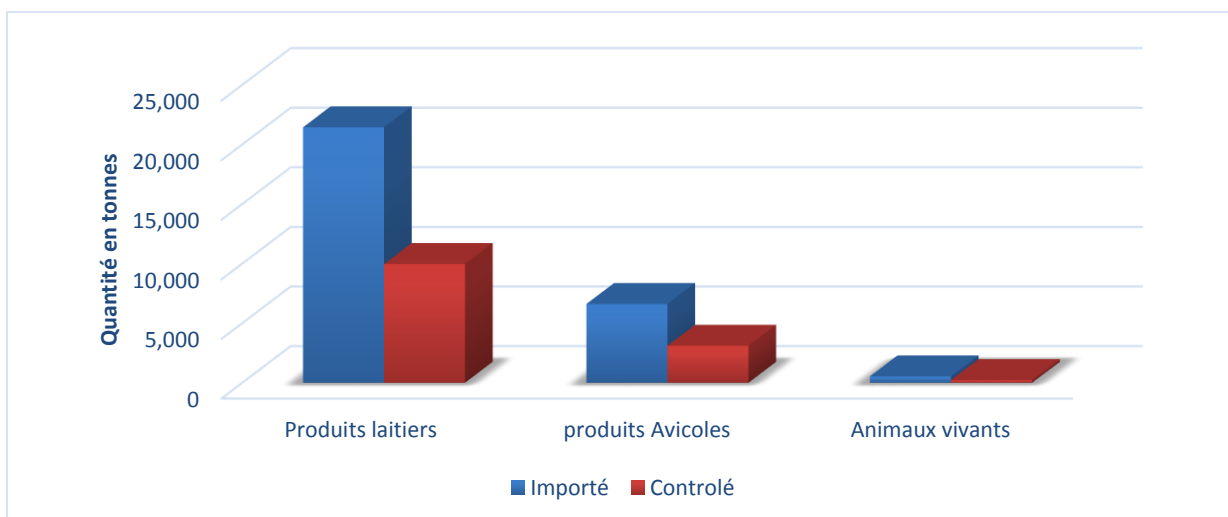
43. **Santé animale** : L'augmentation de la productivité du cheptel et la préservation de la santé des consommateurs sont tributaires de l'état sanitaire du cheptel. C'est ainsi que les services vétérinaires publics assurent la gestion des risques épidémiques liés à la contamination et à la circulation de pathogènes entre les animaux eux-mêmes d'une part et d'autre part entre l'animal et l'homme. C'est ainsi que l'évolution des mesures de prophylaxie médicale (vaccination) et de biosécurité a connu une augmentation considérable pendant les trois dernières années (cf. figure 8).



Figure 8 : Evolution de la vaccination

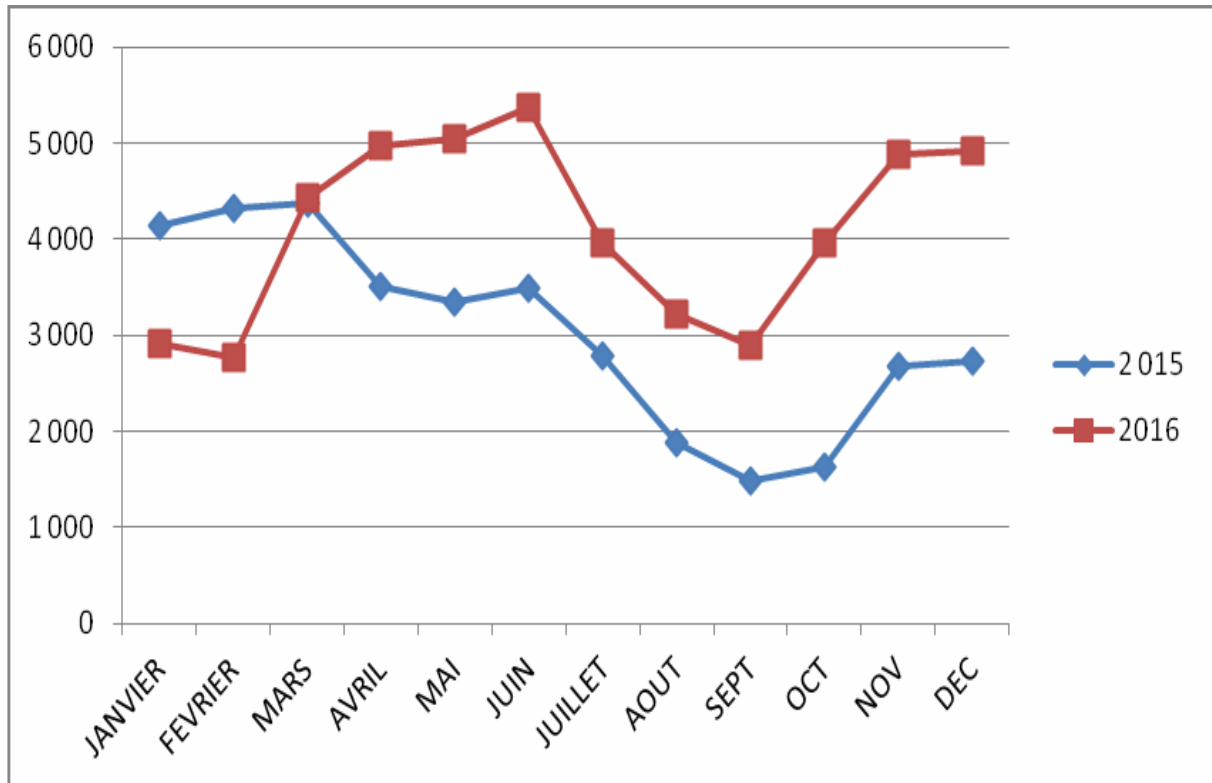


44. **L'inspection et le contrôle vétérinaires** : Les denrées alimentaires d'origine animale représentent la première source de maladies contagieuses et parasitaires affectant l'homme. Les services de l'élevage sont responsables de l'élaboration et de la mise en application des textes réglementaires et des normes sanitaires et hygiéniques au niveau de la chaîne de production et à l'importation. A cet effet, l'opérationnalisation de trois nouveaux bureaux frontaliers de contrôle vétérinaire (Frontière avec le Maroc, le port de Nouadhibou et Modbougou) a amélioré le taux de contrôle sanitaire des denrées importés.

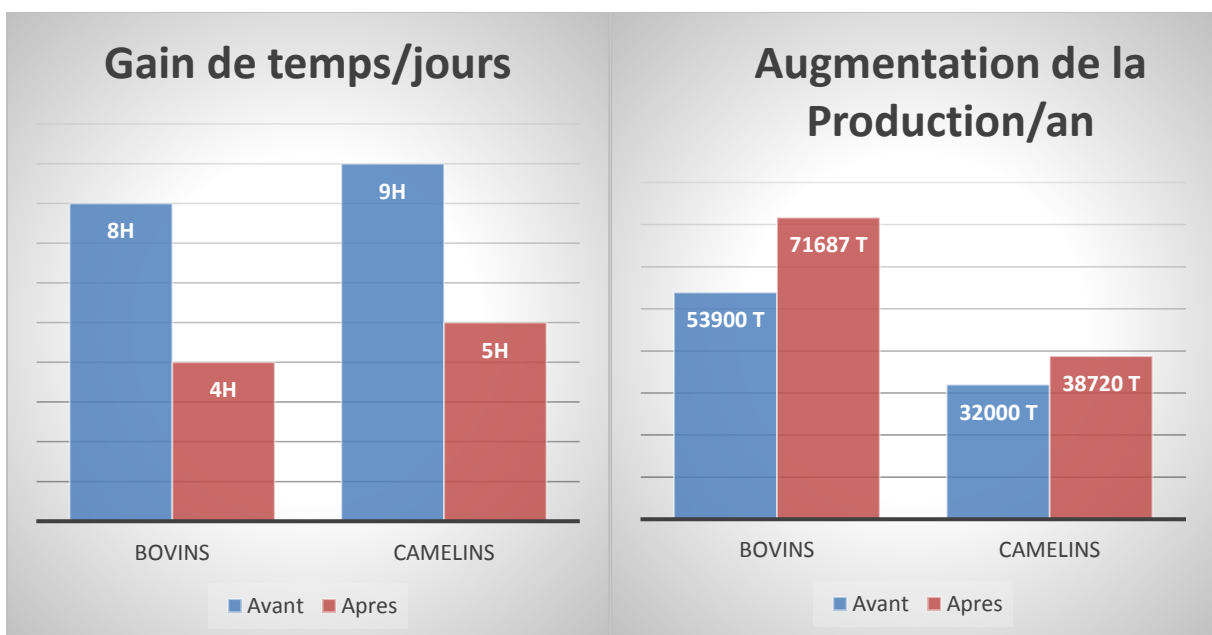


D'autre part, le renforcement des activités de l'inspection vétérinaire au niveau des abattoirs pendant les deux dernières années a amélioré la part des viandes contrôlées.

### Evolution de l'abattage contrôlé au niveau de Nouakchott

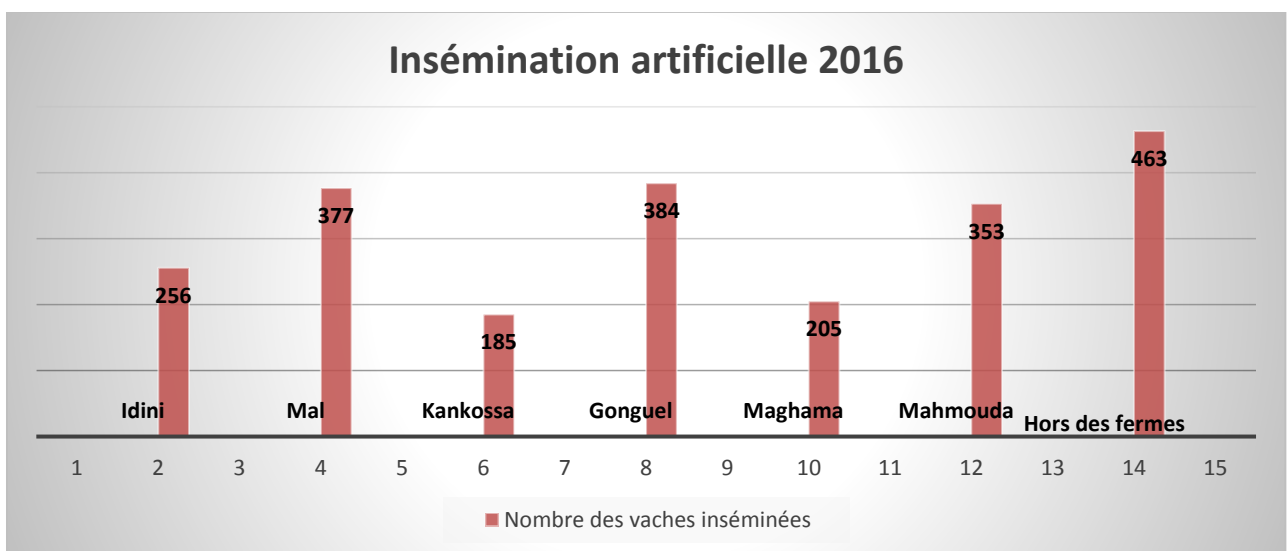
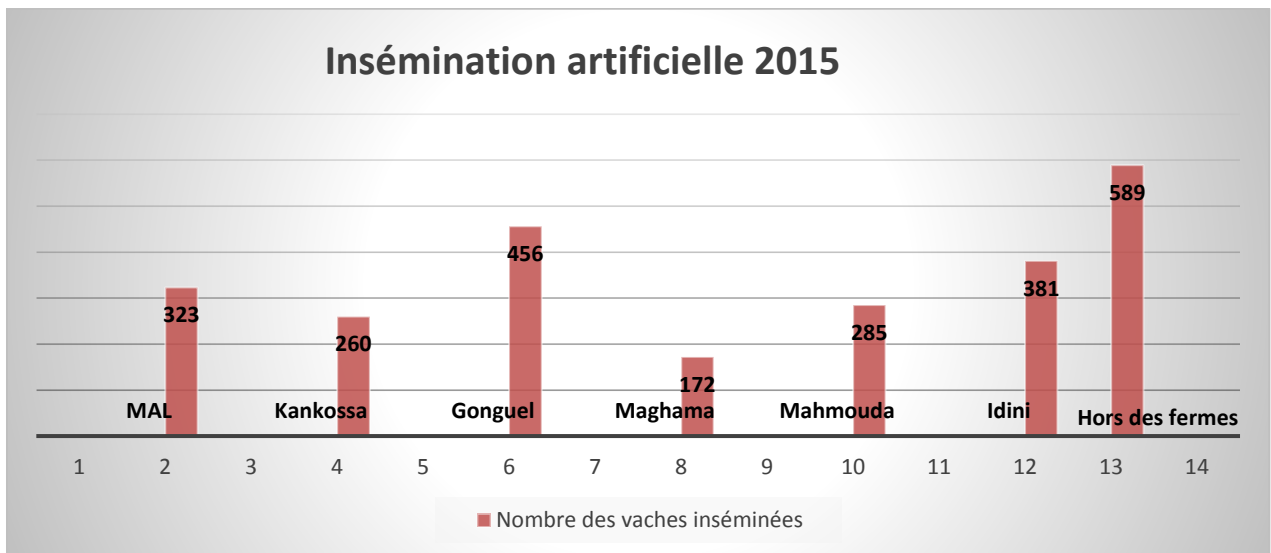


L'extension de l'abattoir de Tenweich à Nouakchott a permis d'augmenter la capacité de production (par têtes) ce qui a représenté des gains de temps significatifs.





45. **Recherche zootechniques et vétérinaires** : L'Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage (ONARDEL) nouvellement crée a pour mission principale de mettre en cohérence les activités de recherche appliquée avec les besoins de structuration des filières animales à fin de concrétiser les changements projetés pour le secteur. Ainsi, les résultats déjà obtenus en matière d'amélioration génétique des races bovines laitières et la création récente du Centre de développement du dromadaire et de la Bergerie de petits ruminants sont prometteuses et doivent être complétés afin d'atteindre les objectifs fixés dans le PNDE. En plus, les laboratoires de diagnostic des maladies animales sont renforcés pour satisfaire la demande nationale en matière de contrôle des maladies et de l'assurance qualité des produits d'origine animale.



Dans l'optique d'améliorer la performance des fermes d'insémination artificielle, de nouvelles mesures ont été appliquées afin d'obtenir les meilleurs résultats. C'est ainsi que le nombre total de vaches inséminées pendant les deux dernières années a resté pratiquement le même mais les indicateurs de résultats montrent une nette amélioration en qualité et en efficacité.

#### II.4. Revue des projets en cours et en préparation

46. Un portefeuille de projets en cours d'exécution ou en phase de négociation participe au développement du secteur de l'élevage. Il s'agit des projets financés par l'Etat sur fonds propres, ou à travers les PTFs ou en mode PPP.

47. **Projets en cours :** Pour la mise en œuvre des stratégies du secteur de l'Élevage, la Mauritanie ne dispose présentement que de peu de projets lancés ou en phase opérationnelle. A savoir :

- Le projet d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) est mis en œuvre depuis 2016 par un financement de la Banque Mondiale dont l'objectif est d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agro-pasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays Sahéliens, et améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences.
- Le projet appuyé conjointement par l'UE, la GIZ et la Coopération espagnole, le projet de renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP). Ce projet est mis en œuvre en 2017 par les ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, dispose d'un appui financier de 22 000 000 euros avec des contributions de l'UE, la GIZ et la Coopération espagnole.
- Le projet de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) vise l'appui aux chaînes de valeurs en agriculture et en élevage et le développement des infrastructures de



production (agriculture, Elevage, Pêche continentale, Adduction d'eau potable). Le coût du P2RS s'élève à 13,5 millions d'UC.

- Le projet de développement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (PDRIANSM) vise le développement du secteur agropastorale afin d'assurer les moyens de subsistance de la population rurale ciblée, de développer ses capacités d'adaptation aux changements climatiques et d'aider les décideurs d'avoir les informations nécessaires pour gérer les crises alimentaires. Le coût du PDRIANSM s'élève à 21,73 millions USD.
- Le projet de développement des filières intégrées (PRODEFI) vise le développement des filières maraichage, lait, aviculture et pêche continentale pour un montant de 40 millions d'USD.
- Un projet d'appui technique au ME est financé par l'FAO (TCP/MAU/3504) pour l'élaboration et validation de la stratégie et du plan d'action de développement des filières animales, Renforcement des capacités de la DPCSE et de la DSV.

#### **48. Projets en négociations :**

- Projet d'appui à la transformation agro-pastoral avec la Banque Africaine de Développement (BAD).
- Le complément du PRAPS avec la Banque Islamique du Développement (BID) pour un montant de 25 millions d'USD.
- Le Programme de Renforcement des Services et Infrastructures de base pour une Résilience Agricole et Pastorale en Mauritanie (RIMDIR) financé par l'Union Européenne 11ème FED pour un montant de 37 millions d'euros.
- Le projet d'amélioration de la production et commercialisation de viande rouge au niveau régional. Le coût total est estimé à 5.000.000 Euros pour une durée de 48 mois (2017-2020). Cette action est financée par l'Union Européenne sur Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour le Sahel et bassin du Lac Tchad.
- Le projet régional de contrôle des maladies communes (zoonoses) avec la Banque mondiale.



#### 49. Projets gérés par les Organisations socioprofessionnelles (OSP) :

- Le Groupement National des Association de Coopératives Agro-Sylvo-Pastorales (GNAP) gère actuellement trois (03) projets qui sont :
  - ☞ Projet Régional d'Education des Populations Pastorales (PREPP) avec le réseau régional APESS financement Coopération Suisse (DDC) pour une durée de 12 ans. La première phase a une durée de trois ans (2014 – 2016), la seconde phase couvre la période de 2017 à 2026 ; la zone d'intervention étant la Moughataa de Tintane (Wilaya du Hodh El Gharbi).
  - ☞ Projet de Renforcement de la Résilience de l'Economie Familiale grâce à la productivité de l'Elevage dans le sud et l'est de la Mauritanie (PRREF) avec Acting For Life (AFL), financement de l'Union Européenne pour une durée de 3 ans, les zones d'intervention étant les Wilayas du Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Guidimakha, Gorgol, Brakna et Trarza.
  - ☞ Projet sur la Dissémination des Directives Volontaires (DDV) avec L'Initiative Prospective Agricole Rurale du Sénégal (IPAR), financement du FIDA, la durée est de 18 mois.
- L'Ecodev gère PROGRES-Lait « Programme Régional d'Extension de l'Horizon des Opportunités de Valorisation de la Chaîne de valeur Lait par l'Accès aux Services Energétiques durables », financement de l'Union Européenne pour une durée de 4 ans à partir du 11 décembre 2014. Les zones d'interventions du programme sont les bassins de Trarza et ceux de deux Hodhs.

#### 50. Projets PPP

- Projet d'installation de tanneries modernes dotées de systèmes modernes de traitement et recyclage des effluents est envisageable pour un PPP pour un montant de 1050 millions d'UM ;
- Un Complexes modernes d'abattage et de découpe pour un montant de 3500 millions UM (fiche de projet en annexe).



## **Encadré 1 : Partenariat Public Privé (PPP)**

### **Contexte des PPP**

Les gouvernements partout dans le monde ont besoin de réaliser des infrastructures afin d'appuyer leurs économies – routes, ports, aéroports, voies ferrées, abattoirs, écoles, hôpitaux, énergie, eau, assainissement et télécommunications. De plus en plus de gouvernements sont en train d'explorer diverses façons pour réaliser les infrastructures efficacement et à moindre coût face à des contraintes multiples incluant :

- ▶ Pressions fiscales et budgétaires ;
- ▶ Manque de ressources humaines et d'expertise au sein du secteur public ;
- ▶ Recherche d'innovation et réduction du coût (value for money).

### **Périmètre de projets PPP dans le secteur de l'élevage**

#### **Rôles du secteur public et du secteur privé**

##### ***Le secteur privé apporte :***

- ▶ Construction et équipement des abattoirs.
- ▶ Construction et équipement des complexes avicoles.
- ▶ Construction et équipement des usines de lait.
- ▶ Construction et équipement des usines d'aliments de bétails.
- ▶ Développement des identités uniques et facilitation de l'intégration sociale.
- ▶ Solutions de financement (PPP, BOT).
- ▶ Des sponsors et des développeurs solides et éprouvés sur le plan financier.
- ▶ Opérateurs expérimentés et mainteneurs.

##### ***Le secteur public apporte :***

- ▶ Attribution des terrains dans des pôles de développement économiques et ZES ;
- ▶ Avantages fiscaux.
- ▶ Instruments pour encourager le secteur privé à investir comprennent les BOT de PPP, etc.
- ▶ Gouvernement : Un facilitateur, créant le cadre juridique et réglementaire approprié pour faciliter la participation du secteur privé (Loi portant les PPP/006/2017 du 01 février 2017).



## II.5. Réalisation du secteur 2015-2017

51. Dans le domaine des ressources humaines, le département a recruté, en 2015 un nombre de 18 fonctionnaires pour renforcer les structures centrales et régionales, 16 unités pour le personnel du Centre de Développement de l'Élevage Camelin.
52. Vu l'immensité et le relief de notre superficie, le département a renforcé les capacités matérielles de ses structures régionales afin de mener leurs missions convenablement. Dans ce cadre, on peut citer les réalisations suivantes : acquisition de véhicules tout terrain pour les délégations régionales.
53. Le département a réalisé une avancée considérable dans le domaine du développement des infrastructures pastorales. On peut citer :
- L'amélioration de la productivité du cheptel à travers le renforcement des performances zootechniques à travers la construction de sept (7) fermes : Gounguel (H. Gharbi), Male (Brakna), Idini (Trarza), Mahmouda (H. Chargui), Kankoussa (Assaba), Maghama (Gorgol) et Guidimakha. L'insémination de plus de 10000 vaches au niveau des fermes et des campagnes régionales. Cette insémination a donné lieu à des taux de gestation allant jusqu'à 44 %, avec 1937 produits répertoriés au niveau de la base de données ;
  - La finalisation des constructions et équipements du Complexe Laitier de Néma début 2016, Achèvement Construction du Centre de Démonstration des Techniques de l'Élevage à Idini, du Centre de Développement de l'Élevage Camelin au PK17 à Nouakchott et de la Bergerie à Benichab pour l'amélioration des performances des petits ruminants ;
  - L'implantation 161 parcs de vaccination, la réhabilitation de 80 dans les wilayas agropastorales ;
  - Le démarrage, dans le cadre d'un Partenariat public-Privé, d'un complexe avicole avec couvoir et de poulaillers poulets de chair et poules pondeuses ;
  - Implantation d'une Muni laiterie à Kenkoussa.



54. Dans le domaine de l'abattoir, le département a réalisé l'extension et modernisation de l'abattoir de Tenweich, l'extension de l'abattoir d'Elmina , la construction de 3 aires d'abattage ( Aleg, Kiffa et Rosso).
55. En termes de contrôle, les réalisations ont porté sur l'implantation de postes frontaliers de contrôle et d'inspection des denrées animales et d'origine animale (Bureau de contrôle de Rosso, PK 55 Nouadhibou et Port Nouakchott), la construction d'un Laboratoire Contrôle de qualité et production des semences animales, son aménagement et son équipement, la construction de trois poste d'inspection vétérinaire à Nouadhibou (PK 55), Kankossa et Kobenni.
56. Le département a conduit plusieurs campagnes de vaccination de routine ou suite au développement d'une épidémie, dans ce cadre le nombre de doses de vaccins administrées est passé de 4,5 millions en 2015 à plus de 7 millions en 2017.

## II.6. Contraintes du secteur

57. Malgré les résultats louables enregistrés par le secteur ces dernières années sur le plan macroéconomique (sa contribution à l'économie dans son ensemble) et microéconomique (son organisation et sa modernisation), sa performance reste en deçà des objectifs visés.
58. Plusieurs facteurs interviennent pour expliquer cette situation : le caractère multidimensionnel du secteur (économique, social et culturel), les événements climatiques extrêmes (sécheresse, désertification, pluie torrentielle, ...), la difficulté de l'accès aux ressources en eau, et la faiblesse des crédits budgétaires accordés au secteur.
59. L'élevage restait longtemps le parent pauvre du développement rural et le cadet des soucis de différents gouvernements avant de connaître un nouvel essor récemment avec son inscription dans les priorités nationales du pays et la création d'un département à part entière dédié au secteur.



60. L'analyse des différents goulets d'étranglements qui empêchent l'intégration complète du secteur dans l'économie nationale peuvent être regroupés dans les domaines suivants :

☞ **Ressources budgétaires** : le budget total programmé pour 2017 est de 2,36 milliards ce qui représente près de **0,51% du budget de l'Etat**. Sur ces fonds budgétaires l'affectation et la répartition représentent des contraintes importantes quant à la réalisation des objectifs fixés.

- a. L'examen du budget de 2017 montre que les allocations destinées aux départements chargés de la gestion des ressources naturelles se répartissent comme suit : 61% pour l'agriculture, 23% pour la pêche, contre **16% pour l'élevage**.
- b. Il est à espérer que la création d'un Ministère de l'Elevage à part entière en 2014 permettra un meilleur équilibre des dotations entre les sous-secteurs du secteur primaire.

☞ **Ressources humaines** : l'effectif recruté ces dernières années compense à peine le nombre d'employés mis à la retraite pendant la même période. En plus, près de 24% des cadres supérieurs du Département, iront à la retraite au cours des trois prochaines années. Les ressources humaines du secteur sont insuffisantes en quantité et qualité.

☞ **Infrastructures** : les bâtiments administratifs sont très délabrés et ne répondent pas aux ambitions espérées de renforcement des capacités opérationnelles des services de l'élevage. Concernant les infrastructures de production souffrent d'insuffisances accrues et qui restent à surmonter : (i) l'absence des normes minimales exigées pour la conception et la construction des bâtiments techniques, (ii) l'inexistence des manuels de procédures pour la gestion durable des infrastructures à usage public, (iii) la non formalisation de critères de choix des sites d'implantation conformes aux schémas d'aménagement régionaux et nationaux et (iv) le manque de programme spécifique de développement des bâtiments administratifs.





- ☞ **Professionnalisation des acteurs du secteur** : malgré la création d'une Direction centrale chargée de la professionnalisation des acteurs, les résultats atteints après trois ans sont encore très timides. En effet, le manque d'instances dirigeantes de professionnels capables de tirer les acteurs vers l'avant et le faible niveau de technicité et de représentativité des organisations professionnelles existantes sont parmi les facteurs limitants quant au développement effectif du secteur. Du point de vue réglementaire, les bases juridiques préalables à l'organisation des professionnels existent déjà, mais un travail de conception, de préparation d'opérationnalisation et d'encadrement des structures professionnelles de producteurs est nécessaire.
  
- ☞ **Amélioration génétique** : l'une des contraintes majeures du programme d'amélioration génétique lancé en 2012 est le manque d'une vision stratégique à moyen et à long terme avec des résultats bien définis pour l'ensemble des espèces animales productrices et surtout, la préservation du patrimoine génétique national.
  
- ☞ **Santé animale**: Parmi les problèmes essentiels relatifs à la santé animale, on peut citer : les capacités opérationnelles et la réaction rapide des services vétérinaires ainsi que les capacités de diagnostic de laboratoire sont limitées, le service d'inspection sanitaire et de normalisation ne sont pas aux normes internationales exigées, la couverture vaccinale contre les principales maladies est très partielle : nombre d'équipes de vaccination et de moyens financiers, les prestations vétérinaires aux éleveurs et aux producteurs sont quasi-absentes.
  
- ☞ **Accès au financement privé** : l'accès au financement bancaire est très limité au niveau du secteur. le manque de garantie, le niveau de risque et l'absence d'un mécanisme de financement adapté aux petits producteurs ne permettent pas de développer des projets d'investissements importants.



- ☞ **Gestion des ressources fourragères** : la gestion de l'espace pastoral et l'accès à une alimentation suffisante et rationnelle restent des problèmes majeurs et préoccupent le ME.
  
- ☞ **Planification, aide à la décision et suivi-évaluation** : l'une des contraintes fondamentales de la mise en œuvre de la SDSR était l'absence totale d'un dispositif de suivi-évaluation et d'un système d'information agropastoral. Malgré la prise en compte de ces outils de gouvernance sur le plan institutionnel, leur conception et leur opérationnalisation sont toujours insuffisantes. Par ailleurs, toutes les données statistiques et socio-économiques fournies et utilisées actuellement par le Ministère sont estimatives et manquent de fiabilité. Eu égard à cette situation, la planification, la prise de décision et le suivi des programmes et actions de développement du secteur, restent déficientes ce qui rend l'évaluation des impacts trop hasardeuse.
  
- ☞ **Formation, conseil rural et encadrement** : lors de l'élaboration de la SDSR, le domaine de la formation et d'appui conseil était considéré comme un axe stratégique nécessaire pour la concrétisation du développement du secteur. A ce jour, aucune action concrète n'a été réalisée pour l'identification des thématiques prioritaires du conseil rural ni les compétences nécessaires pour l'accompagnement des changements visés.



### III. Orientations stratégiques

Les grandes orientations stratégiques découlent de la vision, des objectifs et d'axes définis en matière de l'élevage, traduits en programmes budgétaires qui ont pris en compte les aspirations légitimes des différents acteurs à la base et le diagnostic du secteur.

#### III.1. Vision

61. A l'horizon 2025, faire de l'élevage l'un des leviers principaux de diversification de l'économie nationale. Et ce grâce à la valorisation de l'élevage extensif et son intégration parfaite à l'économie formelle d'une part, et l'émergence de filières animales compétitives à forte valeur ajoutée et attractives pour les investissements, d'autre part.
62. Le changement projeté dans le secteur de l'élevage doit donner à ce secteur le statut d'un secteur économique créateur d'emplois et de richesses, respectueux de l'environnement et stable face aux chocs exogènes de toutes natures.

#### III.2. Objectifs

63. L'objectif général est l'augmentation durable de productions animales de qualité qui sont à la base de la contribution du secteur de l'élevage à la réduction de l'insécurité alimentaire, à une croissance accélérée et une prospérité partagée.
64. Les objectifs du PNDE s'inscrivent dans une orientation du secteur de l'élevage vers l'atteinte de quatre Objectifs de Développement Durables (ODDs) à savoir :
  - éliminer la pauvreté (Objectif 1) ;
  - éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (Objectif 2) ;
  - établir des modes de consommation et de production durables (Objectif 12) ;
  - préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (Objectif 15).



### III.3. Axes stratégiques

65. Les axes stratégiques sont au nombre de cinq :

- Soutenir et sécuriser l'élevage pastoral et traditionnel ;
- Améliorer la productivité et la compétitivité des filières porteuses ;
- Améliorer la gouvernance vétérinaire ;
- Développer la recherche appliquée, la formation et l'appui conseil ;
- Renforcer le cadre institutionnel et les capacités des acteurs.

### III.4. Programmes budgétaires

66. Les programmes budgétaires spécifiques au Ministère de l'Elevage sont au nombre de quatre (4). Il s'agit d'une structure simple et exhaustive couvrant toute les actions du secteur de l'élevage. Cette structure donnera aux gestionnaires des marges de manœuvre. En outre, la réduction du nombre de programmes permet de réduire les coûts de gestion (moins de mouvements de crédits, moins de visas, moins de marchés à passer, moins de factures à traiter...).

67. Chaque programme renvoi à une unité de responsabilité et regroupe un ensemble cohérent d'activités auxquels sont associés des objectifs communs. Il regroupe les dépenses indépendamment de leur nature économique c'est-à-dire toutes les dépenses qui concourent à la même finalité.

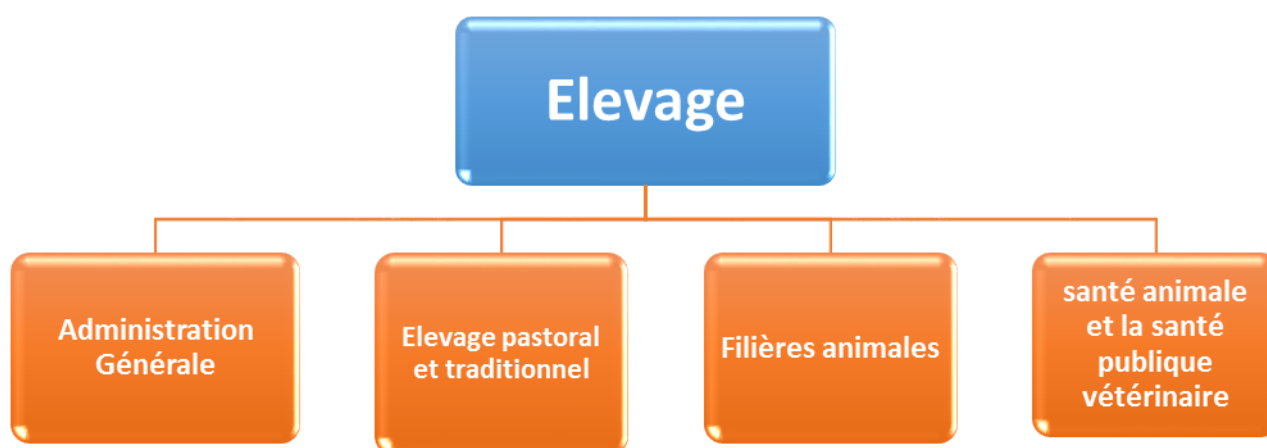
68. Les dépenses non affectables à un programme opérationnel – en particulier les dépenses transversales sont regroupées dans un programme spécifique appelé « programme d'administration générale ».

69. Les programmes budgétaires ont été alignés sur les axes du PNDE 2018-2025. La mise en oeuvre du PNDE implique un changement de perspective (une approche participative ; une gestion par résultat ; un meilleur suivi) qui trouve dans les programmes du CDMT 2018-2020 un outil essentiel pour mettre en cohérence PNDE et dépenses publiques.



Tableau 6 : Programmes budgétaire du ME

Programmes		Actions	Structures	Lien avec le PNDE
P1	<b>Administration Générale</b>	Coordination et contrôle Planification et système d'information Gestion des ressources humaines, logistiques et financières	Inspection interne DPCSE DAAF ONARDEL	Axe 5&Axe 4
P2	<b>Elevage pastoral et traditionnel</b>	Ressources pastorales et hydrauliques Appui aux populations pastorales et aux petits éleveurs Aviculture traditionnelle	DDFARA	Axe 1 & Axe 3
P3	<b>Filières animales</b>	Bétail sur pied et viandes rouges Sous-produits d'abattage Filière laitière, Filière avicole Culture fourragère et production d'aliments concentrés	DDFARA	Axe 2
P4	<b>Santé animale et la santé publique vétérinaire</b>	Santé animale Santé publique vétérinaire	DSV ONARDEL	Axe 3&Axe 4



## IV. Revue de dépenses publiques du Ministère de l'Elevage 2014-2016

70. La revue de dépenses publiques représente une étape importante dans le processus d'élaboration du CDMTs. Elle permet de présenter les caractéristiques générales des dépenses publiques du secteur et de dégager les goulets d'étranglements en la matière. L'analyse de l'évolution du budget dans son ensemble et de ses composantes contribuera à bâtir une programmation budgétaire sans faille basée sur l'exécution réelle des crédits programmés.

### IV.1. Analyse de la programmation de dépenses 2014-2016

71. Dans l'ensemble, les montants alloués au secteur de l'Elevage restent très modestes par rapport à d'autres secteurs productifs.

72. Les deux dernières années précédant la séparation des Départements de l'Agriculture et de l'Elevage (2013 et 2014), le budget du Ministère du développement rural a représenté seulement 2,7% du budget de l'Etat. Durant les exercices 2015 et 2016, les crédits programmés pour le ME ne représentent que 0,5% du budget de l'Etat.

73. Les ressources allouées au secteur de l'Elevage semblent globalement stables sur la période 2013-2016 sauf dans certains cas où des événements non habituels peuvent bouleverser le rythme des séries. C'est le cas par exemple de la Direction de l'Elevage pour laquelle un montant de 1,7 milliards a été programmé en 2014, et ce pour des acquisitions d'avoir fixes dans le cadre du PDRI Elevage. Le niveau de programmation annuel moyen accordé à cette direction est de l'ordre de 250 millions. C'est le cas également au niveau du CNERV où une légère hausse a eu lieu en 2015 et 2016 pour couvrir des charges liées au personnel.

74. L'année 2014 a été marquée par la scission du Ministère du Développement rural en deux Ministères : Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Elevage. Cette scission a impliqué la disparition de la Direction de l'Elevage et l'héritage de ses missions par la Directions des Services Vétérinaires (DSV) et la Direction du Développement des Filières Animales (DDFA). Les budgets cumulés de ces deux directions atteignent globalement le niveau du budget de la Direction de l'Elevage.

75. Sur les deux exercices 2015 et 2016, la moyenne des ressources allouées au secteur atteint 2,4 milliards, répartis comme suit :



- **Pour le cabinet** : les montants alloués restent stables autour d'une moyenne d'environ 1,8 milliards par année dont environ 533 millions pour le fonctionnement. L'enveloppe allouée au Cabinet représente 75% du budget du Ministère.
- **Pour la Direction du Développement des Filières Animales** : le budget est passé de 9,5 millions en 2015 à 82,5 en 2016. Cette augmentation extraordinaire est liée à la création de trois fermes expérimentales d'améliorations génétiques.
- **Pour la Direction des Services Vétérinaires** : le budget annuel est passé de 283 millions en 2015 à 208 en 2016.
- **Pour les autres structures du ME** : des budgets stables reconduits d'une année à l'autre :
  - **DPCSE** : 11 million par an ;
  - **Inspection Générale** : 10,9 millions par an ;
  - **DAAF** : 12,6 million par an ;
  - **UNCECEL** : 60 million par an ;
  - **CAIE** : 7,6 million par an ;
  - **CNERV**: 82,3 million par an.

**Tableau 7 : Montants programmés dans le budget de l'Etat pour les structures du ME (en millions UM)**

Structure	2014 <sup>1</sup>	2015	2016
<b>Cabinet</b>	2 472	1 733	1 924
<b>CAIE</b>	7,57	7,57	7,57
<b>CNERV</b>	69,69	82,33	82,33
<b>Délégations Régionales d'Élevage</b>	0	63	63
<b>Direction des Affaires Administratives et Financières</b>	31,46	12,6	12,6
<b>Direction des Développements des Filières Animales</b>	0	9,53	82,53
<b>Direction des Politiques, Coopération et Suivi Evaluation</b>	33,72	11	11
<b>Direction des Services Vétérinaires</b>	0	282,97	208,3
<b>Direction de l'Élevage</b>	1 588,59		
<b>Inspection Générale</b>	9,05	10,92	10,92
<b>UNCECEL</b>	60	60	60
<b>Total</b>	<b>4 272,56</b>	<b>2 273,64</b>	<b>2 463,02</b>

**Source:** DGB/MDMEFCB

<sup>1</sup> L'année 2014 couvre les structures du Ministère du Développement Rural



76. La répartition entre le fonctionnement et l'investissement est restée également stable dans le temps, avec environ 44% en moyenne pour le fonctionnement, contre 56% pour l'investissement.

**Tableau 8 : Répartition du budget entre fonctionnement et investissement 2014-2016**

En millions d'UM

<b>Budget</b>	<b>2014<sup>1</sup></b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Fonctionnement</b>	4 601	1 073	1 072
<b>Investissement</b>	6 164	1 200	1 391
<b>Total</b>	<b>10 765</b>	<b>2 273</b>	<b>2 463</b>

Source : DGB/MEF

77. Il est à signaler que toutes les dépenses d'investissement sont inscrites sur le budget du Cabinet. Par ailleurs, toutes les dépenses relatives aux salaires du personnel sont inscrites également au budget du Cabinet à l'exception du CNERV et du PDRI-Elevage.

#### IV.2. Analyse de l'exécution des dépenses du secteur 2014-2016

78. Le niveau d'exécution de dépenses du secteur atteint environ 1,8 milliards représentant 75% des ressources programmées. Ce niveau d'exécution globale masque une différence importante entre le taux d'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement. En effet, au moment où le taux d'exécution du budget de fonctionnement reste relativement important (toujours supérieur à 90%),





celui du budget d'investissement reste plus volatile avec des niveaux supérieurs à la moyenne (53% en 2015 et 75% en 2016).

Figure 9 : Taux d'exécution

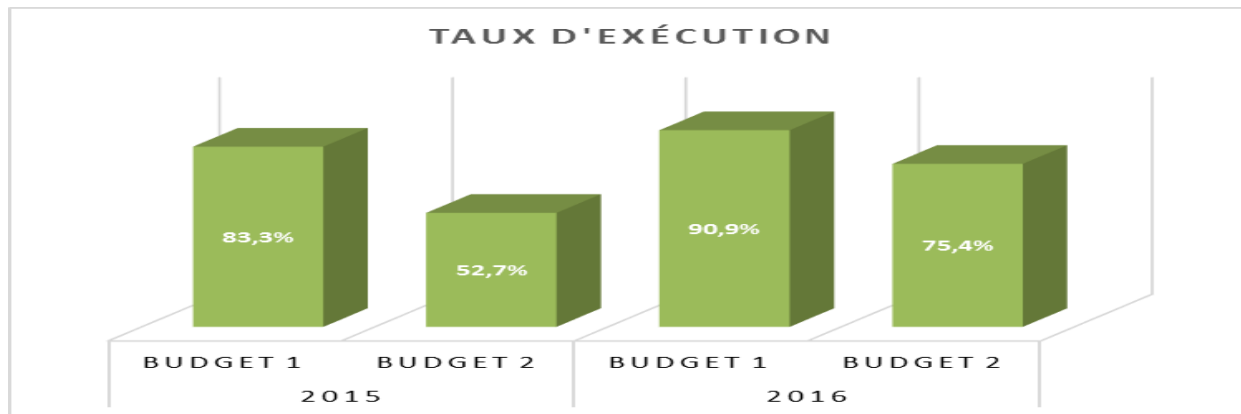


Tableau 9 : Programmation/ Exécution du budget 2014-2016

En millions d'UM

Nature du budget	2014 (MDR)		2015		2016	
	Programmation	Exécution	Programmation	Exécution	Programmation	Exécution
Fonctionnement	4 601	4 396	1 073	896	1 072	974
Investissement	6 164	6 164	1 200	636	1 391	1 050
<b>Total général</b>	<b>10 765</b>	<b>10 560</b>	<b>2 273</b>	<b>1 533</b>	<b>2 463</b>	<b>2 025</b>

79. Au niveau des structures du Département, le Cabinet qui a connu un taux d'exécution de 63% en 2014 et 83% en 2016 reste loin du taux d'exécution du Cabinet du Ministère du Développement rural en 2014 (95%). Pour la CAIE, le CNERV, les Délégations Régionales de l'Élevage et l'UNCECEL, les taux d'exécution du budget restent très élevés, avoisinant les 100%. La situation de l'UNCECEL en 2016 est une exception, avec seulement 50% d'exécution du budget. Pour la DAAF, la DDFA, la DPCSE, la DSV et l'Inspection générale, les taux d'exécution du budget restent très variables d'une année à l'autre.



Tableau 10 : Dépenses exécutées par les structures du Ministère de l'Élevage (en millions d'UM)

Structure	2014		2015		2016	
	Prog	Exéc	Prog	Exéc	Prog	Exéc
<b>Cabinet</b>	2472,5	2353,4	1733,7	1097,5	1924,8	1597,1
<b>CAIE</b>	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
<b>CNERV</b>	69,7	69,7	82,3	82,3	82,3	82,3
<b>Délégations régionales d'élevage</b>	0,0	0,0	63,0	62,1	63,0	62,6
<b>Direction des affaires administratives et financières</b>	31,5	21,7	12,6	10,2	12,6	11,2
<b>Direction des développements des filières animales</b>	0,0	0,0	9,5	5,6	82,5	79,0
<b>Direction des politiques, coopération et suivi-évaluation</b>	33,7	33,7	11,0	7,1	11,0	7,8
<b>Direction des services vétérinaires</b>	0,0	0,0	283,0	192,4	208,3	137,9
<b>Direction d'élevage</b>	1588,6	1563,9	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Inspection générale</b>	9,1	9,1	10,9	8,8	10,9	9,4
<b>UNCECEL</b>	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0	30,0
<b>Total general</b>	4272,6	4119,0	2273,6	1533,7	2463,0	2025,1

80. Durant les exercices 2015-2016, les dépenses globales du secteur se sont réparties comme suit : 39% pour les acquisitions d'avoirs fixes (investissement), 30% pour les dépenses de biens et services (fonctionnement), 5% pour les subventions et transferts (CNERV, CAIE et UNCECEL) et 26% pour les salaires et traitement du personnel.

Figure 10 : Moyenne de l'exécution des dépenses 2015-2016

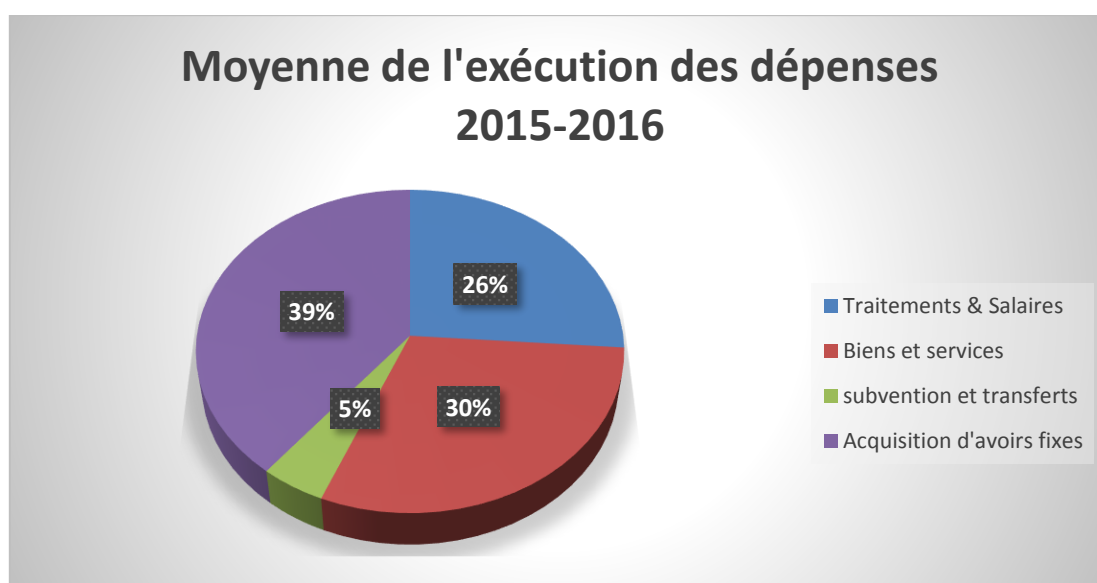


Tableau 11 : Dépenses du Ministère de l'Elevage selon la nature économique (en millions d'UM)

Nature économique	2014		2015		2016	
	Prog	Exécu	Prog	Exécu	Prog	Exécu
Traitements & Salaires	1378,1	1173,4	692,5	475,3	546,8	566,1
Biens et services	1924,2	1924,2	643,2	551,8	779,7	620,9
subvention et transferts	4192,2	4192,2	113,0	113,0	100,6	70,6
Acquisition d'avoires fixes	3271,2	3271,2	825,0	393,7	1036,0	767,5
<b>Total</b>	<b>10765,6</b>	<b>10561,0</b>	<b>2273,6</b>	<b>1533,7</b>	<b>2463,0</b>	<b>2025,1</b>

### IV.3. Analyse de l'année de référence 2017

81. Pour l'année 2017, le Département compte mettre en œuvre des programmes susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés dans la SCAPP et porteront essentiellement sur les axes suivants :

82. L'amélioration de la planification, de la gouvernance et l'aide à la prise de décision basée sur des données fiables et des indicateurs pertinents et ce à travers la mise place d'un système d'information intégré sur l'élevage (SNIE), la réalisation de 5 enquêtes socio-économiques sur les paramètres du secteur de l'élevage.

83. Le développement des infrastructures du secteur par :

- La construction de : une aire d'abattage à Nouakchott, dix postes vétérinaires frontaliers, trois marchés à bétails, 40 parcs de vaccination,



un bâtiment administratif pour la DSV, un bâtiment technique au niveau de la ferme de Benichab, une maison de passage au niveau du centre de dromadaires ;

- La réhabilitation de six inspections, de cinq postes vétérinaires, de cinq cliniques vétérinaires et des laboratoires de diagnostic.

- ☞ L'élargissement de la couverture vaccinale : administration de 7 000 000 doses de vaccins dont : 1 850 000 contre la PPCB, 1 900 000 contre le botulisme, 2000 000 contre la PPR, 1400 000 contre la pasteurellose et 1 000 000 contre la clavelée et la dermatose.
- ☞ Le renforcement des capacités de diagnostic et de contrôle sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale : ouverture et équipement d'un nouveau laboratoire d'analyse des médicaments.
- ☞ L'amélioration des compétences d'alerte précoce et de réaction rapide pour la surveillance et la lutte contre les principales maladies et communes (notamment les maladies à transmission vectorielle et transfrontalières).
- ☞ La gestion des ressources alimentaires à travers le développement des cultures fourragères et la gestion rationnelle des pâturages naturels.
- ☞ L'organisation et la professionnalisation des éleveurs et des producteurs et l'appui à la transformation des produits d'origine animale par : l'organisation de formation, d'ateliers et forums, la promotion et la diversification des produits nationaux, la diversification de l'amélioration génétiques des races.
- ☞ L'appui et la promotion des Investissements Privés et le développement du Partenariat-Public-Privé pour la création d'une valeur ajoutée importante dans le secteur : étude de projets, identification d'opportunités d'investissement et plaidoyer auprès des investisseurs.
- ☞ La lutte contre les effets néfastes de la sécheresse par le renforcement de la résilience des collectivités, une meilleure gestion et prise en charge des crises dues aux aléas climatiques et la préparation de la relève.



## V- CDMT Elevage 2018-2020

L'élaboration du CDMT Elevage sectoriel suppose un certain nombre de préalables en matière de programmation. Sa construction suppose la séparation entre le scénario tendanciel et mesures nouvelles. L'établissement tant du tendanciel que du CDMT implique de parcourir des hypothèses bien définies.

### V.1. Hypothèses d'estimation des dépenses

84. Les estimations de dépense du CDMT sont établies pour une période de trois ans, comme suit :

- **Les dépenses sur les traitements et salaires** sont estimées en fonction des recrutements envisagés par le département et suivant le planning des départs à la retraite les années n+1 à n+3.
- **Les dépenses sur biens et services** sont estimées sur la base (i) de l'effet cumulé de l'inflation les années n+1 à n+3 à partir des hypothèses communiquées par le cadrage macroéconomique du MEF et des services du FMI ; et (ii) sur l'évolution historique annuelle.
- **Les subventions et transferts** sont basés sur les prévisions sur (i) l'augmentation de nombre de doses vaccinales contre les maladies animales ; et (ii) sur l'évolution historique annuelle.
- **Les dépenses d'investissement** sont estimées suivant les coûts des tranches annuelles les années n+1 à n+3 des programmes.

### V.2. CDMT Tendanciel du secteur 2018-2020

85. L'évolution tendancielle (spontanée) des crédits alloués au secteur pour mettre en œuvre les politiques en cours, sans mesures nouvelles, toutes choses étant égales par ailleurs, permet de dégager les enveloppes suivantes sur les ressources propres de l'Etat (financement acquis).

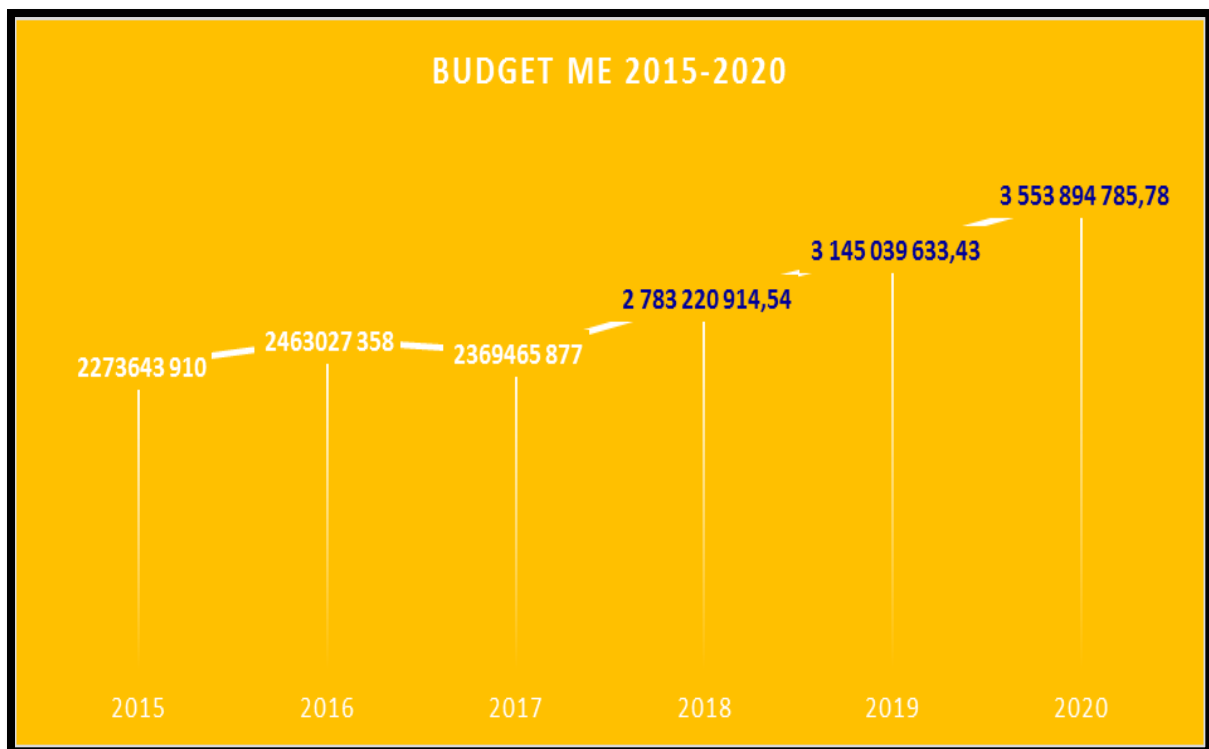


Tableau 12 : Enveloppes du ME

Années	Enveloppes ME
2018	2 783 220 914,54
2019	3 145 039 633,43
2020	3 553 894 785,78

86. L'hypothèse sous-jacente consiste à appliquer à un taux de croissance de 13% annuellement = Evolution historique annuelle de 8% + taux d'inflation de 5%.

87. Il ne s'agit pas d'une évolution plate, mais de celle qui résulte de la dynamique acquise de la dépense publique.



### V.3. CDMT Elevage 2018-2020 avec interventions

Le CDMT, au-delà du tendanciel, est établi en 3 étapes.

- Etape 1 : Inscription des interventions nouvelles<sup>2</sup>.
- Etape 2 : Chiffrage des nouvelles activités.
- Etape 2 : Inscription des activités et nouveaux projets.

#### V.3.1. Changements de politiques et réformes

88. Sur la période 2018-2020, les changements de politique publique dans le domaine de l'élevage portent sur :

- Renforcement des capacités institutionnelles, humaines et informationnelles (acquisition des ressources humaines en qualité et quantité suffisantes, Renforcement des capacités des acteurs de l'élevage, RGE, bâtiments administratifs).
- Développement des infrastructures de production et de transformation (Hydrauliques pastorales, fermes, abattoirs, complexes avicoles, muni laiteries,...).
- Lutte contre les maladies et protection de la santé des consommateurs (parcs de vaccination, couverture vaccinale, laboratoire de diagnostic et de contrôle,...).

#### V.3.2. Chiffrage du CDMT 2018-2020

89. La prise en compte des mesures de réformes décrites ci-dessus exige la mobilisation des moyens additionnels humains, financiers et matériels pour assurer la réalisation des objectifs fixés. Le tableau 13 présente le costing du la partie fonctionnement du CDMT 2018-2020. Ce chiffrage a pris en considération à côté des coûts réels d'activités, le cadre macro-budgétaire du pays :

---

<sup>2</sup> Par interventions nouvelles, il faut entendre : – des activités nouvelles ; – la redéfinition d'activités en cours ; – l'arrêt d'activités en cours qui ne donnent pas satisfaction ; – des mesures d'économie sur des activités en cours.



### V.3.2.1 Fonctionnement

90. La projection du budget de fonctionnement a pris en considération l'évolution tendancielle des années passées, l'incidence financière du recrutement des ressources humaines, les primes de paillasse pour le personnel technique de laboratoires et l'augmentation des dotations budgétaires des délégations régionales du ME.
91. Elle a mis l'accent sur la cohérence entre le fonctionnement et l'investissement, les interventions précitées relatives au recrutement et à la maintenance et l'entretien. L'augmentation de la partie Biens et services répond à ce souci.
92. L'augmentation de la partie 4 "subventions et transferts" est liée aux achats de 10 millions de vaccins dont 3 millions augmentation additionnelle pour améliorer la couverture vaccinale des maladies prioritaires.

Tableau 13 : projection du budget de fonctionnement

Fonctionnement ME en millions UM	2017	2018	2019	2020
Traitements et salaires	416	605,66	707,78	813,86
Biens et services	554	933,3	1091,96	1277,59
Subventions et transferts	99	245	360	473
Total	1069	1783,96	2159,74	2564,45





## **Encadré 2 : Estimation de Besoins en ressources humaines 2018-2020**

Le Ministère de l'Élevage est un département naissant qui intervient sur un secteur d'activités des plus anciens de la Mauritanie. Le département dispose des instruments de pilotage de son plan de Développement (PNDE 2018-2025) qui s'inscrivent dans une logique d'intervention axée sur les résultats (approche par objectifs).

Les missions du département sont assez clairement définies dans le cadre d'un schéma organisationnel qui présente toutes les composantes d'une bonne organisation.

L'encadrement est formé de cadres de très haut niveau dont la plupart ont une formation d'au moins bac plus 4. Les profils de formation dominants sont les sciences vétérinaires suivis des sciences de l'ingénieur et chercheurs.

La planification des départs à la retraite des fonctionnaires du Ministère de l'Élevage montre qu'à partir de 2017 entre 5 et 6 d'entre eux vont en moyenne à la retraite (tableau 14).

**Tableau 14. Planification des départs à la retraite des fonctionnaires du ME**

Catégories	2017	2018	2019	TOTAL
Docteurs	3	3	2	8
Zootechniciens	1	1	1	3
Paraprofessionnels	0	0	0	0
Assistants	1		2	3
Infirmiers	1			1
Total :	6	4	5	15

(Source: DAAF/2017)

D'ici 2020, il faudra recruter une dizaine de fonctionnaires par an dont la moitié composée de vétérinaires pour couvrir les besoins en ressources humaines pour l'inspection des viandes, le contrôle des postes frontaliers et des services centraux. Il est supposé à ce titre que les autres corps seront toujours impliqués dans le développement des filières animales, l'encadrement et la surveillance épidémiologique.

Ci-dessous, le plan de recrutement 2018-2020 du ME adapté aux besoins en compétences qualifiées.

### **Recrutement horizon 2020 (estimation des besoins)**

#### **A. Cadre supérieur**

	2018	2019	2020
Docteurs vétérinaires	8	8	6
Zootechniciens	4	5	5
Pastoralistes	1	1	2
Ingénieurs Agronomes	6	7	7
Agroalimentaires	2	3	3
Agroéconomistes	1	2	2
Machinistes agricoles	2	2	3
Ingénieurs Statisticiens	1	2	2
Total	25	30	30

#### **B. Techniciens et agents de vulgarisation**

Années	2018	2019	2020
Assistants d'élevage	10	10	11
Techniciens supérieurs d'élevage	13	14	16
Agents de vulgarisation (AVB)	11	12	12
Total	34	36	39

Cette estimation est faite en fonction des besoins d'encadrement et de suivi ou de contrôle de chaque filière répartis entre l'Etat et le privé (1 vétérinaire pour 50.000 Unité Bétail Tropical UBT, recommandations de l'OIIE)

Pour le secteur privé, le besoin en vétérinaires pour assurer un maillage satisfaisant s'établit entre 81 et 140 ETP.

Actuellement, il existe 36 vétérinaires installés en médecine rurale et pharmacie vétérinaire dont 14 sont délégués.



93. L'estimation de l'incidence financière de recrutement des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des réformes envisagées par le département passe par deux étapes :

✓ *Incidence financière des départs à la retraite*

Tableau 15 : Incidence financière des départs à la retraite en millions d'UM

	2017	2018	2019	2020
<b>Docteurs</b>	6,48	6,48	4,32	4,32
<b>Zootechniciens</b>	2,16	2,16	2,16	2,16
<b>Paraprofessionnels</b>	0	0	0	0
<b>Assistants</b>	1,32	0	2,64	2,64
<b>Infirmiers</b>	1,8	1,8	1,8	1,8
<b>Total</b>	11,04	9,72	10,2	10,2

✓ *Incidence financière des nouveaux recrutements*

Tableau 16 : Incidence financière des nouveaux recrutements en millions d'UM

Catégories	2018	2019	2020
<b>Docteurs vétérinaires</b>	17,28	17,28	12,96
<b>Zootechniciens</b>	8,64	10,8	10,8
<b>Pastoralistes</b>	2,16	2,16	4,32
<b>Ingénieurs Agronomes</b>	12,96	15,12	15,12
<b>Agroalimentaires</b>	4,32	6,48	6,48
<b>Agroéconomistes</b>	2,16	4,32	4,32
<b>Machinistes agricoles</b>	4,32	4,32	6,48
<b>Ingénieurs Statisticiens</b>	2,16	4,32	4,32
<b>Assistants d'élevage</b>	13,2	13,2	14,52
<b>Techniciens supérieurs d'élevage</b>	17,16	18,48	21,12
<b>Agents de vulgarisation(AVB)</b>	14,52	15,84	15,84
<b>Total</b>	<b>98,88</b>	<b>112,320</b>	<b>116,28</b>

### V.3.2.2 Investissement

94. La projection du budget d'investissement a pris en considération une approche programmatique basée sur les résultats et assorti d'une batterie d'indicateurs.



Tableau 17 : Répartition de l'ensemble des interventions par programme

Programmes	2018	2019	2020	Total période
Administration générale	3220,32	3166,28	3392	9778,6
Développement de l'élevage pastoral et traditionnel	1949,4	2422,4	2780,4	152,2
Développement des filières animales	8504	9465	11765	29734
Amélioration de la santé animale et la santé publique vétérinaire	2109	2809	3484	8202
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15782,72</b>	<b>17862,68</b>	<b>21421,4</b>	<b>54866,8</b>

### V.3.2.2.1 Incidence financières des interventions d'investissement

#### 95. Méthodologie d'estimation des coûts :

- L'estimation du coût des infrastructures d'élevage (abattoirs, aires d'abattages) est effectuée auprès d'une société spécialisée dans les équipements d'abattoirs.
- Les estimations du coût des fermes modernes d'élevage, parc de vaccination, marchés à bestiaux, bassins laitier, les usines de fabrication d'aliment de bétail, complexe avicole.....sont effectuées sur la base des études de préfaisabilités des projets et sur des fiches d'identification des projets dont le financement est à rechercher.
- Les coûts liés à la construction des bâtiments de services régionaux sont tirés des coûts de bâtiments similaires en cours de construction.
- Les coûts de la formation, de la recherche zootechnique et vétérinaire sont issus des données collectées au niveau des services du ME (DPCSE, ONARDEL).

96. En conformité avec la logique de désengagement de l'Etat et de recentrage de son rôle sur des missions d'orientation, de réglementation, de contrôle et d'incitation, les



sous-programmes ont été restructurés afin de favoriser l'émergence d'initiatives privées.

Le tableau 18 résume l'incidence financière de toutes les interventions de l'Etat, des bailleurs, et du privé.

**Tableau 18 : Incidence financière de toutes les interventions de l'Etat, des bailleurs, et du privé**

Interventions	2018	2019	2020	Contributions
<b>P1 Admin Générale</b>	<b>3220,32</b>	<b>3166,28</b>	<b>3392</b>	
Formation, Appui conseil , Recherches zootechniques et vétérinaires	1390,32	1458,28	1569	Etat/UE/BM/FAO
Renforcement des capacités des acteurs	696	755	870	Etat/UE/FAO/BM
Bâtiments techniques	136	102	102	Etat
RGE	998	851	851	Etat/FAO/BM
<b>P2 Elevage pastoral et traditionnel</b>	<b>949,4</b>	<b>1222,4</b>	<b>1350,4</b>	
Projet d'appui aux petits éleveurs et à la diversification	1000	1200	1430	PTF
Développement des parcours naturels : désenclavement, ensemencement et protection 210 km	140	140	140	Etat/BM
110 forages et puits pastoraux	210	280	280	Etat/BM
Surcreusement de 65 marres	15	20	30	Etat/BM
Mise en place d'un système d'alerte précoce sur les crises pastorales	28	28	28	Etat/BM
Elaboration et diffusion des textes d'application du code pastoral	5,4	5,4	5,4	Etat
Renforcement des capacités des organisations de pasteurs : création, formation et soutien logistique à 85 associations locales	300	450	525	Etat/BM
Promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois spécifiques aux petits éleveurs : appui à 130 groupes et/ou unité d'élevage familial	105	135	150	Etat/BM
Appui à la transformation traditionnelle des produits et sous-produits de l'élevage : séchage des viandes, tannage traditionnel	31	45	60	Etat
Promotion de l'aviculture traditionnelle à travers le développement d'unités élevage familiales améliorées : 105 unités avicoles	68	72	85	Etat
Diversification de la production (élevage de pintade, dinde, Autruche, ...) : 27 unités	47	47	47	Etat
<b>P3 Filières animales</b>	<b>8504</b>	<b>10376,98</b>	<b>14315,98</b>	
Projet d'appui à la structuration des filières	1600	1925	2250	PTF
Fermes modernes d'élevage bovin	180	300	300	Privé
Fermes modernes d'élevage ovin		100	100	Privé
Fermes modernes d'élevage caprin		100	100	Privé
Fermes modernes d'élevage camelin		120	120	Privé



Boucheries modernes	10	20	30	Privé
Complexes modernes d'abattage et de découpe			3500	PPP
Usines de fabrication d'aliments de bétail	1320	510		Privé
Abattoirs régionaux	80	40	40	Etat
Fermes expérimentales	110	110	110	Etat
Infrastructures de commercialisation (Marchés à bestiaux)	120	240	360	BM
Haltes repos	16	16	16	BM
Etudes relatives à la filière	5	5		BM
Installation de tanneries modernes dotées de systèmes modernes de traitement et recyclage des effluents		455,99	2325,49	PPP
Mise en place d'un réseau de collecte	20		20	Etat
Renforcement et amélioration des conditions de transport des peaux	10	10	10	Etat
Mise en place au niveau des abattoirs d'espaces dédiés au lavage et nettoyage de peaux avant livraison aux points de collecte	20	10	10	Etat
Centre de formation et perfectionnement en technique de transformation et de valorisation de cuirs		90		Etat
Mise en place de points de ventes de produits artisanaux de cuir local aux profits de femmes et jeunes		15	15	BM
Mise en place de deux unités pour la fabrication artisanale de semelles de chaussures et de peaux de chamois			70	Privé
Etude des marchés potentiels de peaux et cuirs et étude sur l'organisation des circuits commerciaux internes et externes	5			BM
Usine de lait de Boghé	2050	1950		Privé
Construction et équipement de mini laiteries villageoises locales	80	240	240	Etat
Construction et équipement de centres de collecte du lait (capacité 5 t)	60	102	119	50% Etat / 50% privé
Mise en place de complexes modernes de production avicole	3000	3000		Privé
Mise en place d'unités modernes d'élevages villageois	8	16	16	BM
Usines de fabrication d'aliments de volailles (50.000 T de capacité/an)			1500	Privé
Construction et équipement d'abattoirs de volaille spécialisés (abattage + découpe + emballage)		300		Privé
Mise en place de points de vente spécialisés de volailles répondants aux normes de qualité requises (collectifs et individuels)	55	55	55	BM
Construction et équipement d'unités de fabrication de charcuteries de volailles			70	Privé



Véhicules de transport frigorifique (capacité 3 T)		36	24	Privé
Véhicules de transport de volailles vivantes répondants aux normes requises (100 Vol/camion)			60	Privé
Mise en place d'un centre de formation en techniques modernes avicoles			80	Etat
Elaboration d'une étude sur les marchés potentiels de produits avicoles	5	5		Etat
<b>P4 santé animale et la santé publique vétérinaire</b>	<b>2109</b>	<b>2809</b>	<b>3484</b>	
Mise en place de parcs de quarantaine	5	15	15	Etat
Centre de certification et de contrôle et ses antennes régionales		50	50	Etat
Construction de parcs de vaccination	400	460	500	Etat
Mise en place d'unité de titrage des vaccins		35		Etat
Construction et équipement de postes frontaliers	36	36	36	Etat
L'amélioration de la couverture vaccinale (achats de vaccins)	1485	2025	2700	Etat/Bénéficiaires
Chaine de froids pour les vaccins	120	120	120	Etat
Véhicules pour les campagnes de vaccination	48	48	48	Etat
Elaboration de textes réglementaires	15	20	15	Etat

### V.3.2.2.2 Programme d'investissements du Ministère de l'Élevage

97. Les priorités du Programme d'Investissements du ME ont tenu compte du cadre tracé par le PNDE. Ces priorités concernent l'appui aux petits éleveurs et à la diversification, l'appui à la structuration des filières, le RGE, l'amélioration de la santé du cheptel, l'appui à la chaîne de production des viandes rouges de qualité, le développement des bassins laitiers, le développement de l'élevage pastoral et traditionnelle et la construction des bâtiments techniques pour les services régionaux du ME avec des objectifs pertinents dont la réalisation nécessite la mobilisation de ressources financièrement estimées à environ **38 milliards d'UM** pour les 3 années du Programme.

98. Ce Programme triennal est un outil complémentaire de mise en œuvre du PNDE en plus du CDMT et comprend les prévisions en matière d'investissements. Il est indispensable aux différents acteurs impliqués dans le secteur d'élevage car il met l'accent sur le calendrier d'exécution des investissements prioritaires, les zones d'interventions et les sources de financement.



Tableau 19 : Programme d'Investissement du ME

Projet	SF	Etat de financement	2018	2019	2020
<b>Financement à rechercher</b>					
Projet d'appui aux petits éleveurs et à la diversification	Etat/Bailleurs	à rechercher	1000	1200	1430
Projet d'appui à la structuration des filières	Etat/Bailleurs	à rechercher	1600	1925	2250
Projet d'amélioration de la santé du cheptel	Etat/Bailleurs	à rechercher	624	784	784
Projet d'appui à la chaîne de production des viandes rouges de qualité	Etat/Bailleurs	à rechercher	1500	1500	1200
Projet de développement des bassins laitiers	Etat/Bailleurs	à rechercher	548,99	1072	1089
Recensement Général de l'Élevage (RGE)		à rechercher	998	851	851
		<i>Etat</i>	<i>340</i>	<i>290</i>	<i>290</i>
		<i>FAO&amp;BM</i>	<i>658</i>	<i>561</i>	<i>561</i>
Projet de développement de l'élevage pastoral et traditionnel	Etat/Bailleurs	à rechercher	949,4	1222,4	1350,4
Projet de construction des bâtiments techniques	Etat	à rechercher	136	102	102
Projet de renforcement des capacités des acteurs	Etat/Bailleurs	à rechercher	696	755	870
Projet d'appui à l'amélioration génétique et à la recherche vétérinaire et zootechnique	Etat/Bailleurs	à rechercher	1390,32	1458,28	1569
Installation de tanneries modernes dotées de systèmes modernes de traitement et recyclage des effluents	PPP	à rechercher	-	455,99	2325,49
Complexes modernes d'abattage et de découpe	PPP	à rechercher	-	-	3500
<b>Total à rechercher</b>			<b>9442,71</b>	<b>11325,67</b>	<b>17320,89</b>
<b>Financement acquis</b>					
RIMRAP	UE-11°FE D	acquis	500	500	500
PRAPS	BM-IDA	acquis	2 399	2 323	2 323
PDRI	Etat	acquis	1 300	1 300	1 817
Bénéficiaires	Eleveurs	acquis	297	405	540
<b>Total acquis</b>			<b>4 496</b>	<b>4 528</b>	<b>5 180</b>



### **Encadré 3 : Projet du Recensement Général de l'Élevage (RGE)**

L'objectif global du RGE est l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques pastorales en vue de répondre aux besoins en données essentielles pour la définition, l'élaboration, la programmation et le pilotage des politiques de développement dans le sous-secteur de l'élevage. La réalisation du RGE va ainsi contribuer à une meilleure connaissance et à la valorisation du potentiel et des ressources du sous-secteur, par :

- La préparation administrative et technique du Recensement Général de l'Élevage.
- La planification et l'exécution de l'ensemble des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données du Recensement Général de l'Élevage ;
- La mise en place et le développement d'un système moderne de diffusion et d'archivage des données statistiques pastorales (Country STAT, guichet unique rapidement et aisément accessible sur le web), ainsi que l'élaboration des bilans alimentaires ;
- La préparation des dossiers techniques pour la mise en place d'un Système Permanent Intégré de Statistiques Agropastorales (SPISAP).

Par ailleurs, le RGE a pour but de contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles du Bureau Central du Recensement Général de l'Élevage (BCRGE), et par-delà, des différentes directions techniques du Ministère de l'Élevage (ME) et celles des autres départements ministériels impliqués, ainsi que de toutes les institutions parties prenantes au projet. Il va aider le Gouvernement mauritanien à définir et mieux piloter les Politiques pastorales et de Sécurité Alimentaire sur la base de données statistiques réelles et contribuer ainsi à mieux lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural.

Aussi, attend-on de cette importante opération, qu'elle permette la disponibilité de données stratégiques et pertinentes sur les structures actuelles de l'élevage. A savoir :

- La typologie des exploitations du secteur de l'élevage familiales et modernes (caractéristiques sociodémographiques, patrimoine, orientation économique, modes de faire valoir...),
- Le potentiel du secteur pastoral (les effectifs et la composition du cheptel, les paramètres économiques, techniques et sanitaires de l'élevage...),
- Les systèmes de production et les pratiques d'élevage,
- L'accès à l'eau, aux intrants, au crédit, aux équipements et aux infrastructures pastorales,
- Les marchés et circuits de commercialisation des produits de l'élevage,
- L'état des pâturages et les conditions d'accès à l'aliment de bétail,
- Les coûts de production et la productivité du bétail,
- Le niveau de vulnérabilité et la sécurité alimentaire des ménages vivant pour l'essentiel de l'élevage.

Enfin, le Recensement Général de l'Élevage devra aboutir à la mise en place d'un système d'information fiable, permettant d'observer l'évolution conjoncturelle du potentiel du secteur et de décrire les transformations structurelles susceptibles de modifier, à moyen et long termes, ses capacités de production.





### V.3.2.3 Echancier des principales interventions

99. Les principales interventions sur la période 2018-2020 :

Interventions	2018	2019	2020
<b>P1 Admin Générale</b>			
Formation, Appui conseil , Recherches zootechniques et vétérinaires	✓	✓	✓
Renforcement des capacités des acteurs	✓	✓	✓
10 Batiments administratifs	4	3	3
RGE	1		
<b>P2 Elevage pastoral et traditionnel</b>			
Projet d'appui aux petits éleveurs et à la diversification	✓	✓	✓
Développement des parcours naturelles : désenclavement, ensemencement et protection 210 km	70 Km	70 Km	70 Km
110 forages et puits pastoraux	30	40	40
surcreusement de 65 marres	15	20	30
Mise en place d'un système d'alerte précoce sur les crises pastorales	✓	✓	✓
Elaboration et diffusion des textes d'application du code pastoral : 3 décrets et 5 arrêtés seront élaborés, traduits en langues nationales et diffusés dans 3 sessions de Sensibilisation au bénéfice de 180 participants	✓	✓	✓
Renforcement des capacités des organisations de pasteurs : création, formation et soutien logistique à 85 associations locales	20	30	35
Promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois spécifiques aux petits éleveurs : appui à 130 groupes et/ou unité d'élevage familial	35	45	50
Appui à la transformation traditionnelle des produits et sous-produits de l'élevage : séchage des viandes, tannage traditionnel	✓	✓	✓
Promotion de l'aviculture traditionnelle à travers le développement d'unités élevage familiales améliorées : 105 unités avicoles	68	72	85
Diversification de la production (élevage de pintade, dinde, Autruche, ...) : 27 unités	9	9	9
<b>P3 Filières animales</b>			
Projet d'appui à la structuration des filières	✓	✓	✓
Fermes modernes d'élevage bovin	3	5	5
Fermes modernes d'élevage ovin		5	5
Fermes modernes d'élevage caprin		5	5
Fermes modernes d'élevage camelin		2	2
Boucheries modernes	1	2	3
Complexes modernes d'abattage et de découpe			1
Usines de fabrication d'aliments de bétail	2		
Abattoirs régionaux	2	1	1
Fermes expérimentales	1	1	1
Infrastructures de commercialisation (Marchés à bestiaux)	2	4	6
Haltes repos	2	2	2
Etudes relatives à la filière	1	1	



Installation de tanneries modernes dotées de systèmes modernes de traitement et recyclage des effluents			1
Mise en place de réseaux de collecte	1		1
Renforcement et amélioration des conditions de transport des peaux	1	1	1
Mise en place au niveau des abattoirs d'espaces dédiés au lavage et nettoyage de peaux avant livraison aux points de collecte	2	1	1
Centre de formation et perfectionnement en technique de transformation et de valorisation de cuirs		1	
Mise en place de points de ventes de produits artisanaux de cuir local aux profits de femmes et jeunes		1	1
Mise en place de deux unités pour la fabrication artisanale de semelles de chaussures et de peaux de chamois			1
Etude des marchés potentiels de peaux et cuirs et étude sur l'organisation des circuits commerciaux internes et externes	1		
Usine de lait de boghé	1		
Construction et équipement de mini laiteries villageoises locales	1	3	3
Construction et équipement de centres de collecte du lait (capacité 5 t)	4	6	7
Mise en place de complexes modernes de production avicole (3)	1	1	1
Mise en place d'unités modernes d'élevage villageois	1	2	2
Usines de fabrication d'aliments de volailles (50.000 T de capacité/an)			1
Construction et équipement d'abattoirs de volaille spécialisés (abattage + découpe + emballage)		1	
Mise en place de points de vente spécialisés de volailles répondants aux normes de qualité requises( collectifs et individuels	1	1	1
Construction et équipement d'unités de fabrication de charcuteries de volailles			1
Véhicules de transport frigorifique (capacité 3 T)		3	2
Véhicules de transport de volailles vivantes répondants aux normes requises (100 Vol/ camion)			10
Mise en place d'un centre de formation en techniques modernes avicoles			1
Elaboration d'une étude sur les marchés potentiels de produits avicoles	1	1	
<b>P4 santé animale et la santé publique vétérinaire</b>			
Mise en place de parcs de quarantaine	1	3	3
Centre de certification et de contrôle et ses antennes régionales		1	1
Construction de parcs de vaccination	30	40	40
Mise en place d'unité de titrage des vaccins		1	
Construction et équipement de postes frontaliers	2	2	3
L'amélioration de la couverture vaccinale ( achats de vaccins)	11 millions	15 millions	20 millions
Chaine de froids pour les vaccins	1	1	1
Véhicules pour les campagnes de vaccination	6	6	6
Elaboration de textes réglementaires	3	4	3



#### V.4. Financement du CDMT 2018-2020

100. Le financement du CDMT Elevage a pris en considération l'importance des défis à relever au regard de la réalité du système à travers l'analyse de ses goulots d'étranglement, des résultats potentiels des différents scénarios et de l'espace budgétaire qu'il faudra créer pour mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

101. Le coût global du CDMT 2018-2020 est de **38 milliards d'UM** à l'horizon **2020**, réparti entre financement acquis et à rechercher comme suit :

Tableau 20 : Financement acquis et à rechercher

Montants en millions d'UM

	2018	2019	2020	%
<b>Financement Etat</b>				
Acquis	1300	1300	1817	11,7%
A rechercher	2028,15	2787,04	3857,23	21,73%
<b>Financement extérieur</b>				
Acquis	2899	2823	2823	21,41
à rechercher	2918,56	4010,63	5550,66	31,27%
<b>Financement PPP</b>				
Acquis	-	-	-	-
à rechercher			4550	11,40%
<b>Financement bénéficiaires</b>				
Acquis	297	405	540	3,11%
A rechercher	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>9442,71</b>	<b>11325,67</b>	<b>17320,89</b>	<b>100%</b>



Figure 11 : Répartition de l'enveloppe globale

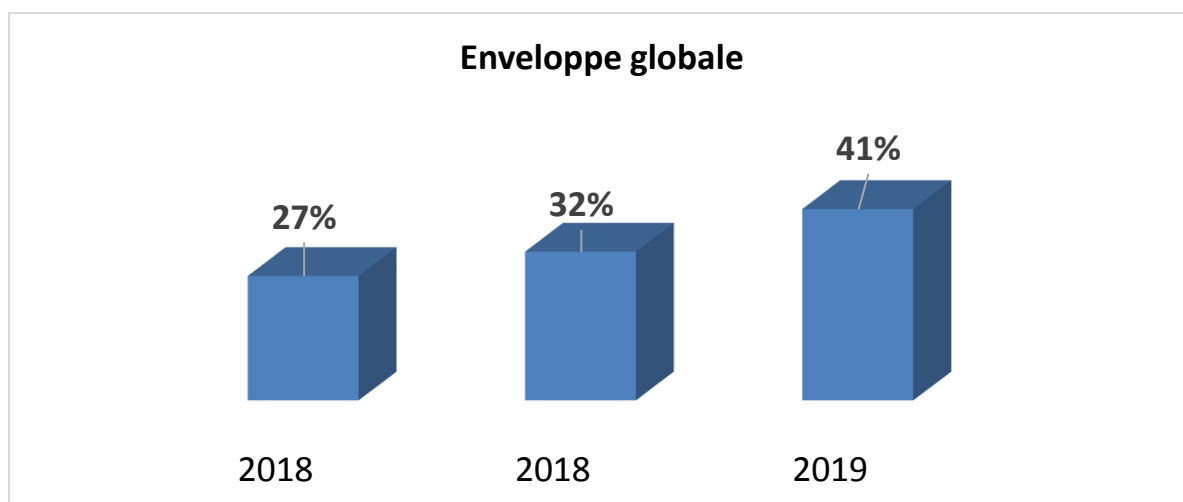
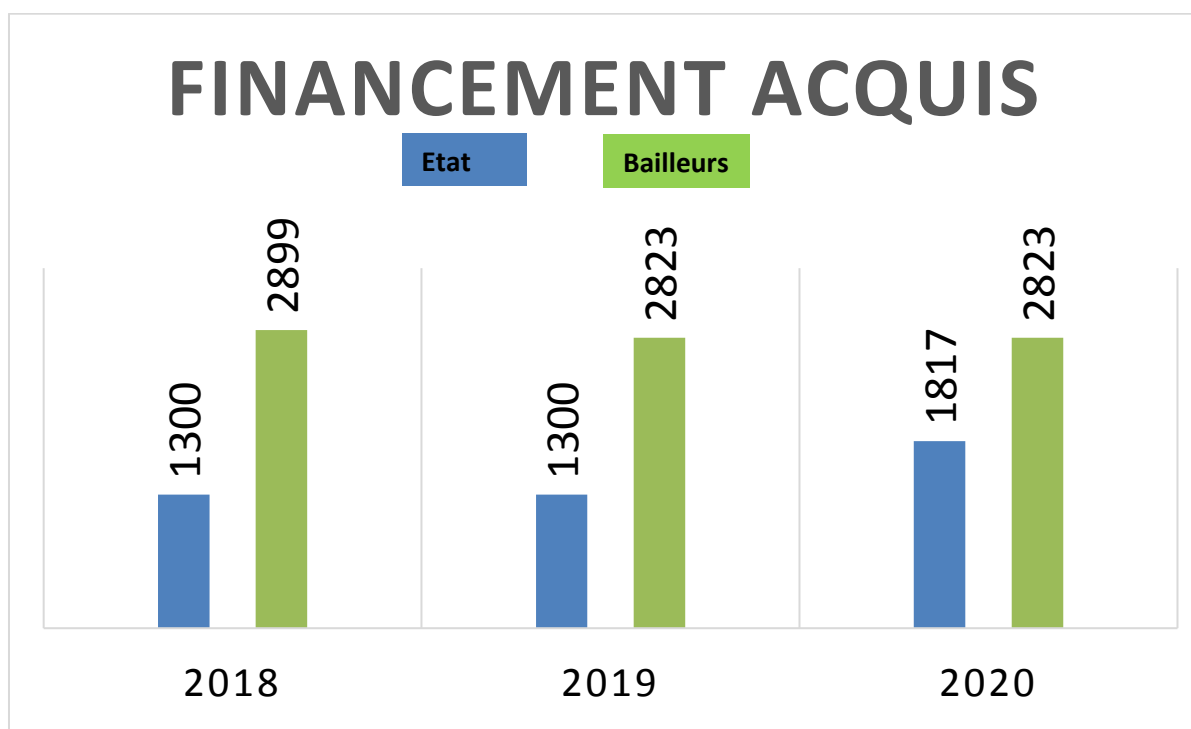


Figure 12 : Financement acquis



102. Le gap de financement du CDMT 2018-2020 du Ministère de l'élevage pourrait être facilité par le concours des acteurs suivants :

- L'Etat mauritanien à travers son budget et les Fonds institués pour l'appui au développement de l'Élevage ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers de la Mauritanie ;
- Les PPP.



Figure 13 : Financement à rechercher

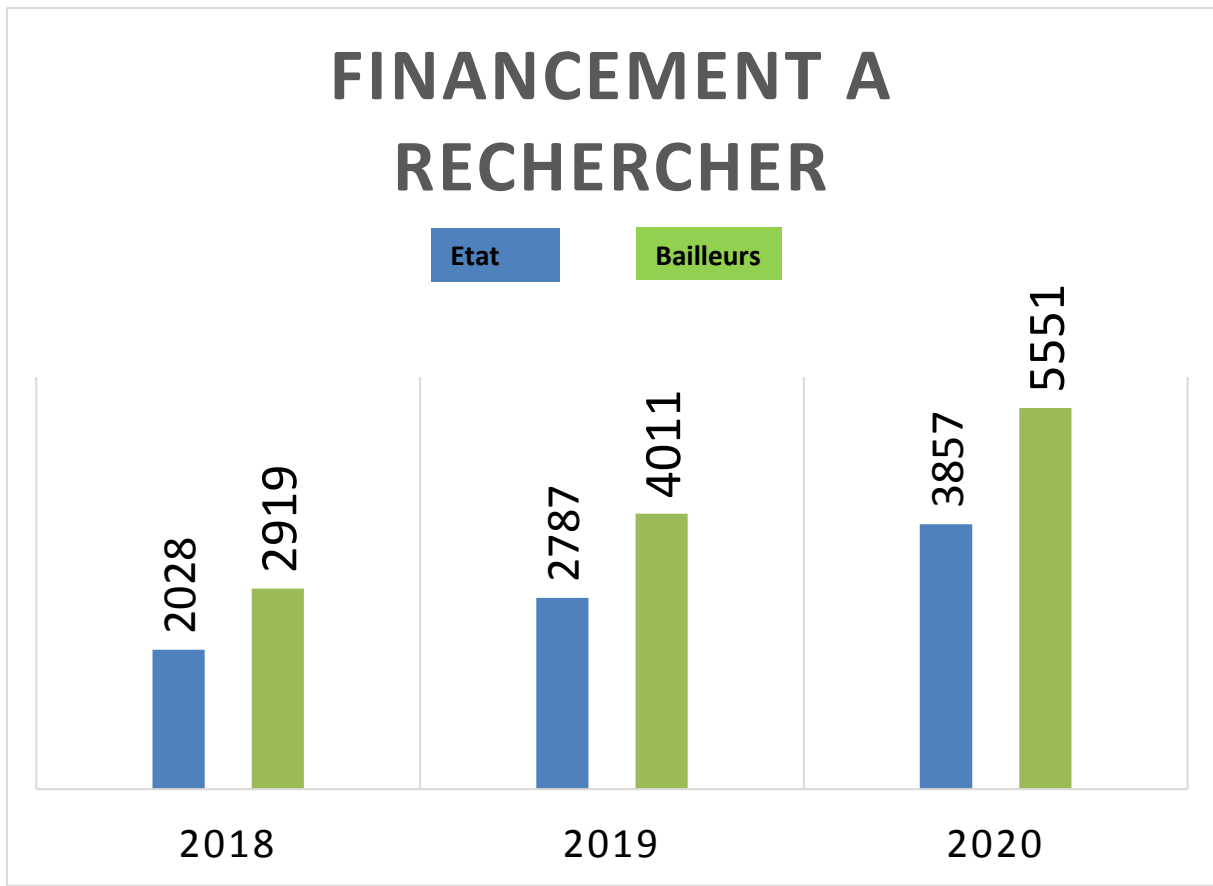
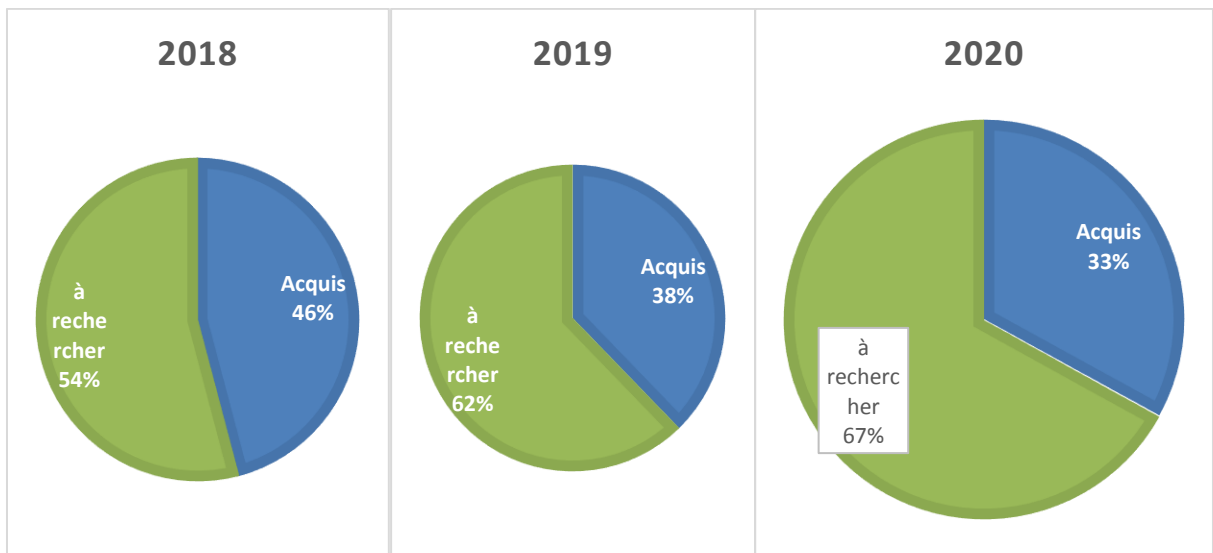


Figure 14 : % du Financement acquis et à rechercher



## V.5. Suivi et évaluation de la mise en œuvre du CDMT 2018-2020

103. La réalisation des objectifs des programmes tels que définis dans le CDMT reste intrinsèquement liée à la qualité du dispositif de suivi-évaluation qui sera mis en place.
104. Le suivi-évaluation consistera en un processus de mesure des progrès vers la réalisation des objectifs et le garant du respect scrupuleux des priorités fixées dans le PNDE (vérification de la compatibilité de la programmation avec les priorités, crédibilité des hypothèses sur et les dépenses). Il représente un outil sine qua none pour redresser les déviations constatées au cours de l'exécution, corriger le tir et renforcer les bonnes pratiques.
105. La qualité et la crédibilité du processus du S&E dépend de la fonctionnalité du cadre organisationnel adopté, la qualité des indicateurs retenus, la disponibilité des données fiables et l'implication totale des délégations régionales.
106. Le suivi-évaluation du CDMT se fera à travers le cadre de suivi-évaluation du PNDE 2018-2025 qui fera l'objet d'un document séparé. Des indicateurs financiers et physiques seront utilisés au fil de temps pour apprécier les niveaux d'exécution financière, mesure le degré d'atteinte des objectifs et les tendances de financement pour la période du CDMT en lien avec les résultats réalisés et ce, conformément au calendrier qui sera défini. Le plan de suivi - évaluation fera l'objet d'une gestion conjointe avec les partenaires techniques et financiers.
107. Les principaux instruments du suivi physique et financier reposent sur deux piliers : le dispositif de suivi-évaluation interne propre aux projets et programmes et le dispositif de suivi-évaluation central représenté par la DPCSE.
- La DPCSE procède au suivi-évaluation du CDMT à travers :
- ☞ l'identification et la préparation des programmes et projets de développement de l'Elevage et du suivi-évaluation de leurs résultats techniques, économiques et financiers ;
  - ☞ La collecte périodique des données des projets et programmes relatives à l'état d'exécution des projets en début, en cours et en fin d'exercice ;



- ☞ L'évaluation de la mise en œuvre annuelle du CDMT en liaison avec les partenaires techniques et financiers. Cette évaluation permettra d'apprécier le suivi de la mise en œuvre des actions et la mobilisation des ressources.
- ☞ Le socle du S&E est basé sur une batterie d'indicateurs traceurs. Les indicateurs sont des variables qui aident à mesurer, directement ou indirectement les changements dans une situation et à apprécier dans quelle mesure les objectifs et cibles d'un programme sont atteints. Ils sont SMART (Spécifique, mesurable, atteignable, réalisable, temporellement défini)
- ☞ Ces indicateurs de mise en œuvre du CDMT 2018-2020 sont récapitulés dans le tableau ci-contre.

**Tableau 21 : Indicateurs de résultats**

Indicateurs	2017 années de référence	2018	2020
<b>Indicateurs de résultats/Production</b>			
Production de viandes (1000 T)	160	175	205
Productions contrôlées (1000 T)	45	57	91
Exportations sur pieds (Milliers de têtes)	320	400	510
Exportations de viandes congelées (Milliers de tonnes)	0	0	0
Productions effectives du lait (1000 T)	213	253	298
Productions usinées (1000 T)	38	49	55
Productions usinées en poudre (eq Liquide 1000t)	0	0	0
Taux de couverture de besoin national en laits (%)	30	38	49
Effectifs poulet de chair (Milliers de têtes)	900	1200	1500
Productions œufs (unités)	25500	29200	34500
<b>Indicateurs de résultats/intrants</b>			
Nombre de vaches inseminées	11600	14100	18000
Aliments composés produits localement (tonnes)	88 206	97 200	110000



<b>Indicateurs de résultats /santé animale</b>			
Nombre de doses de vaccins administrées pour bovins (PPCB, Botulisme, Pasteurellose et charbon X 1000 doses)	4500	5000	6000
Nombre de doses de vaccins administrées pour Petits Ruminants (Entérodoxémie, Pasteurellose, PPR , X 1000 doses)	5624	8224	12306
Nombre de doses de Vaccins Camelins administrées (Pasteurellose, Clavelée, X 1000 doses)	337	425	498
Vaccins avicoles(les principaux vaccins projetés: New-Castel, Gomboro, X 1000 doses)	2740	3 102	4 960
<b>Indicateurs de résultat/ Hydraulique pastorale</b>			
Nombre de forages (ou puits) pastoraux fonctionnels	90	120	200
Nombre de mare surcreusées		15	65
<b>Indicateurs de résultat / Système de pilotage</b>			
Besoins exprimés en ressources humaines par le Ministère	56	61	69
Elaboration de plan de formation	1		
Recrutement de techniciens	4		
Formation des formateurs		8	8
Système d'information intégré sur l'élevage (SNIE)	1		
Enquêtes socio-économiques sur les paramètres du secteur de l'élevage	3	5	7
<b>Indicateurs de résultats / allocations budgétaires</b>			
Dépenses élevage /Dépenses publiques	0,51%	1,20%	1,53%
Dépenses élevage/PIB nominal	0,14%	0,32%	0,39%





**Calendrier d'élaboration et d'actualisation du CDMT 2018-2020**

108. Le calendrier d'élaboration et d'actualisation du CDMT Elevage commence à partir du mois de février avec l'évaluation de l'exécution financière et physique de l'exercice écoulé. Ensuite, une identification d'initiatives nouvelles et une estimation des coûts des dépenses. Enfin, l'évaluation des dépenses sectorielles conformément aux actions prioritaires de la stratégie de développement nationale.

**Tableau 22 : Calendrier d'élaboration et d'actualisation du CDMT 2018-2020**

<b>Février –Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juillet</b>
<b>Etape 1 :</b> l'évaluation de l'exécution financière et physique de l'exercice écoulé	<b>Etape 2 :</b> Identification d'initiatives nouvelles (programme nouveaux, accroissement du niveau d'activités des programmes existants).	<b>Etape 5 :</b> arbitrages internes et discussions budgétaires avec le MEF. Alignement au cycle budgétaire en vigueur.	<b>Etape 6 :</b> Elaboration et communication de l'avant-projet du CDMT en Conseil des ministères avant validation.
	<b>Etape 3 :</b> Estimation des coûts des dépenses incompressibles et charges récurrentes du ME. Estimation des coûts des dépenses d'investissement suivant une nomenclature programmatique.		<b>Etape 7 :</b> validation du CDMT
	<b>Etape 4 :</b> Réunions de travail avec la DGB du MEF sur l'évaluation des dépenses sectorielles par projet et par année conformément aux actions prioritaires de la stratégie nationale de développement économique et social.		<b>Etape 8 :</b> Large diffusion du CDMT.

**NB : Le Comité chargé du pilotage et du suivi de processus d'élaboration du CDMT veillera au respect de ce calendrier.**



## PROJET D'UN RECENSEMENT GENERAL DE L'ELEVAGE (RGE)

### FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Ministère sectoriel</b>	<b>ME</b>
<b>Axe SCAPP</b>	Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive
<b>Secteur/Domaine</b>	Elevage et ses produits dérivés
<b>Durée estimée du projet (mois)</b>	36
<b>Zones d'intervention</b>	Territoire National
<b>Coût du projet(en millions d'UM)</b>	2700
<b>Financement</b>	Etat : 920 Bailleurs : 1780

#### Problématique/ Justification du projet

Les statistiques sur l'élevage, déjà déficitaires, ne correspondent plus aux réalités du moment.

Aujourd'hui, la contribution du secteur de l'élevage au PIB, quoiqu'importante, est difficilement quantifiable, Il est, dès lors, évident que cette situation est préjudiciable à toute prise de décision dans le secteur de l'élevage, notamment l'évaluation de l'impact des politiques et programmes en matière de développement pastoral et rural, Aussi l'état actuel des statistiques de l'élevage recommande-t-il la réalisation d'un recensement de l'élevage pour permettre le recueil des données de référence et des données courantes sur le bétail et les produits de l'élevage, y compris le dénombrement du cheptel transhumant et nomade.

En l'absence du RGE on pourra pas formuler , suivre et évaluer les politiques et stratégies mises en œuvre dans le secteur de l'élevage afin d'atteindre différents objectifs, notamment ceux pour le développement durable et du Sommet mondial de l'alimentation.



En l'absence d'un RGE, des données fiables concernant la taille et la composition du cheptel national font défaut ce qui freine la prise de décisions ainsi que la programmation, le suivi et l'évaluation des actions qui en découlent.

Sur le plan méthodologique, des avancées notables aux plans techniques, matériel et opérationnel pourront être accomplies à travers la réalisation du RGE. On peut citer: -le recours aux GPS pour géo-référencier les données et accroître leur fiabilité; -l'utilisation des images satellites de plus en plus précises et disponibles à des coûts réduits pour notamment, la collecte des données sur le couvert végétal et les pâturages; -l'option d'une décentralisation du traitement des données et son rapprochement des lieux de la collecte grâce à l'utilisation des nouvelles technologies (Smartphones, tablettes) pourrait être envisagée pour les enquêtes thématiques. Ce qui va permettre de réduire substantiellement les délais de traitement, de faciliter les corrections à la source et d'améliorer la qualité des données recueillies.

## **Objectif du projet**

### **Objectif général :**

Contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire grâce à des stratégies et politiques plus efficaces définies et mises en œuvre sur la base d'informations statistiques structurelles fiables, pertinentes et actuelles. Le projet vise également à asseoir un système d'information pouvant stimuler la croissance du secteur agricole dans son ensemble et dynamiser les espaces ruraux.

Le RGE devra fournir aux autorités et pouvoirs publics, mais aussi aux organisations de producteurs et productrices, à la société civile et au secteur privé, des données statistiques fiables devant leur permettre de mieux formuler, suivre et évaluer les politiques et stratégies mises en œuvre pour atteindre différents objectifs, notamment ceux pour le Développement Durable et du Sommet mondial de l'alimentation.

### **Objectifs spécifiques :**

- Renforcer le système national de statistique d'élevages
- Améliorer la disponibilité des données de structure sur l'élevage par la réalisation du RGE et son utilisation comme base de référence pour la mise en place d'un



ystème permanent intégré de production de statistique sur le secteur de l'élevage.

### **Activités**

- Réalisation d'un module central (module de base) pour couvrir toutes les localités du pays et produire des informations pouvant aider à mieux cerner les réalités dans les communautés en vue de concevoir de meilleures actions pour la protection de l'environnement et pour un développement durable conséquent.

Ainsi se dégage une valeur ajoutée certaine du RGE.

- Elaboration d'un système de suivi-évaluation des opérations.

### **Contenu préliminaire du projet**

L'opération de RGE couvre l'ensemble du pays et permet de collecter, de traiter et de diffuser des données structurées sur le secteur de l'élevage. Ces données sont directement auprès des éleveurs, tandis que d'autres informations seront recueillies auprès des services territoriaux (conditions socio économiques, infrastructures et potentialités)

Les principales rubriques de dépenses couvertes par le budget du RGE sont résumées ci-après: A) Personnel national (2.223.060\$).

B) Personnel consultant (590.700 \$).

C) Assistance technique et administrative FAO (1.525.416 \$).

D) Ressources matérielles et de fonctionnement (4.096.930 \$).

Il existe donc des conditions très favorables pour que la Mauritanie réalise le RGE avec succès.

### **Niveau d'avancement du projet**

Document de faisabilité du projet réalisée en juillet 2016 avec l'appui de la FAO.



# PROJET D'APPUI A LA CHAINE DE PRODUCTION DES VIANDES ROUGES DE QUALITE

## FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Ministère sectoriel</b>	<b>ME</b>
<b>Axe SCAPP</b>	Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive
<b>Secteur/Domaine</b>	Elevage et ses produits dérivés
<b>Durée estimée du projet (mois)</b>	36
<b>Zones d'intervention</b>	Hodhs, Assaba, Guidimagha, Gorgol, Brakna, Trarza
<b>Cout du projet(en millions d'UM)</b>	4200

### Problématique/ Justification du projet

Conditions actuelles d'abattage, de conservation et de transport des viandes ne répondant pas aux normes sanitaires, d'hygiène publiques et de traçabilité sanitaire et commerciale. Majorité des abattoirs ne répondent pas aux critères requis en termes d'espace, d'hygiène, d'environnement, d'équipement, d'organisation et de fonctionnement. Existence d'un circuit important d'abattage clandestin échappant au contrôle sanitaire et au fisc.

Construction d'abattoirs modernes conformes aux normes, la mise en place d'unités de transformation et de conditionnement pour l'exportation de la viande rouge, la formation et l'encadrement des producteurs et l'amélioration du cadre réglementaire vétérinaire.

La production Nationale annuelle de viande rouge, en Mauritanie est estimée à 93000 tonnes alors que la consommation nationale annuelle en ce type de viande oscille aux alentours de 54000 tonnes, dégagent ainsi un excédent non exploité de 39 000 tonnes donc un manque à gagner important.

Le projet permettra de minimiser les risques sanitaires pour les consommateurs, les animaux et l'environnement



## **Objectif du projet**

### **Objectif général :**

Mise en place de l'environnement nécessaire à la construction d'une filière "viandes rouges" dont les produits auront les caractéristiques nécessaires pour accéder aux marchés.

### **Objectifs spécifiques :**

- Développement de la production de viandes pour faire face aux besoins de consommations domestiques et dégager des excédents exportables ;
  - Disposer d'une viande de bonne qualité ;
- Passage progressif d'une exploitation du bétail sur pieds vers l'exportation de viandes réfrigérées et congelées ;
  - Organisation des circuits de commercialisation;
- Transformation et la valorisation des sous-produits d'abattage production.

## **Activités**

- Mise en place d'un réseau de fermes d'engraissement (embouche) dans les régions d'élevage et sur les axes de déplacements (transhumance) et de transit vers les centres d'abattages (avec amélioration génétique, de productions fourragères, fauche enrichissement et stockage de paille) ;
- Mise en place d'un réseau de haltes repos des animaux conduits vers les marchés terminaux et abattoirs (disponibilités en alimentation et eau) ;
  - Etude des marchés potentiels de produits transformés ou non et étude sur l'organisation des circuits commerciaux internes et externes .

## **Contenu préliminaire du projet**

- Construction de 09 marchés à bétails ( Hodhs, Assaba, Guidimagha, Gorgol, Brakna, Tarza) ;
- Construction d'un réseau de 5 abattoirs régionaux de capacité de 2500 à 3000 T/an ( Hodhs, Assaba, Guidimagha, Gorgol);
  - Construction de marchés de vente( boucheries) à Nouakchott ;
  - Construction d'un centre de formation professionnelle à Nouakchott pour l'encadrement et la formation des bouchers et de 2 ateliers de transformation des viandes;
- Promotion des produits carnés nationaux et développement d'un label mauritanien.

## **Niveau d'avancement du projet**

- Des études diagnostiques et de faisabilité technico- économique ont été réalisées sur la filière viandes rouges ;
  - Elaboration d'un plan national de développement de la filière viandes rouges ;
- Etude de faisabilité d'exportation des viandes rouges vers les marchés sous régionaux ;
- Etude faisabilité d'un projet de viande rouge en Mauritanie, SOFRECO/AAAID ; juillet 2015. Etude sur l'abattage et les circuits de commercialisation de la viande rouge en Mauritanie, septembre 2016 FAO.



# PROJET DE DEVELOPPEMENT DES BASSINS LAI TIERS

## FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Ministère sectoriel</b>	<b>ME</b>
<b>Axe SCAPP</b>	Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive
<b>Secteur/Domaine</b>	Elevage et ses produits dérivés
<b>Durée estimée du projet (mois)</b>	36
<b>Zones d'intervention</b>	Assaba- Hodh El Gharbi
<b>Cout du projet(en millions d'UM)</b>	2710

### **Problématique/ Justification du projet**

Malgré l'importance de son cheptel la Mauritanie importe annuellement la valeur de 90 millions de dollars en produits laitiers ce qui impact négativement sa balance des paiements.

Les principales causes de cet état sont liées, entre autres, à :

- la saisonnalité de la production qui atteint son pic en hiver.
- Manque de valorisation des produits laitiers transformés en milieu rural pour améliorer le régime ;
- Non Satisfaction des besoins des consommateurs en produits de meilleure qualité et à des prix étudiés ;
- la non modernisation des équipements et des techniques de collecte, de stockage et de transformation.

Il semble donc pertinent de fonder tout développement de la filière laitière en particulier sur les orientations de la SCAAP et du PNDE.

Ces choix politiques socio-économiques du Gouvernement mauritanien, justifient le présent Projet de développement des basins laitiers.



## **Objectif du projet**

### **Objectif général :**

Accès au marché des produits laitiers produits dans les bassins laitiers dans la région de l'Assaba et du Hodh El Gharbi ( 2 bassins: Kiffa-Kankossa-Oulyenjé et Tintane-Aioun-Kobeni)

### **Objectifs spécifiques :**

- Valorisation des produits laitiers transformés en milieu rural pour améliorer le régime ;
- Création et développement d'un bassin laitier dans les régions de l'Assaba et du Hodh El Gharbi pour le développement de la production laitière, sa transformation industrielle et contribution à l'autosuffisance nationale et à la réduction de la pauvreté ;
- Satisfaction des besoins des consommateurs en produits de meilleure qualité et à des prix étudiés ;
- Augmentation du taux de couverture des besoins en lait par la production nationale.

## **Activités**

- Développement et décentralisation des infrastructures laitières communautaires;
  - Développement de réseau de collecte et de transformation du lait ;
- Professionnalisation et structuration des petits producteurs en groupe d'intérêts;
  - Absorption surplus production saisonnière et valorisation du lait ;
- Développement de partenariat pour garantir la collecte et l'approvisionnement et amélioration des capacités de négociation des éleveurs ;
  - Développement de la commercialisation et la distribution.

## **Contenu préliminaire du projet**

- Construction de 04 fermes laitières intensives ;
  - Construction de 3 fermes expérimentales
- Construction et équipement de 7 mini laiteries villageoises locales ;
- Construction et équipement de 17 centres de collecte du lait (capacité 5 t);
- Construction de 10 petites unités villageoises de transformation de lait ( 4 à 6000 l) ;
- Encadrement, organisation et constitution des producteurs en coopératives d'élevage pour la production et la commercialisation ;
  - Identification des chaînes de distribution et de commercialisation.

## **Niveau d'avancement du projet**

- Etude de la filière laitière en Mauritanie réalisée ;
  - Tdrs commercialisation realise.





# PROJET D'APPUI AUX PETITS ELEVEURS ET A LA DIVERSIFICATION

## FICHE D'IDENTIFICATION

Ministère sectoriel	ME
Axe SCAPP	Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive
Secteur/Domaine	Elevage et ses produits dérivés
Durée estimée du projet (mois)	36
Zones d'intervention	Deux Hods- Assaba- Tagant- Brakna
Coût du projet(en millions d'UM)	5775

### Problématique/ Justification du projet

(i) La non maîtrise des petits éleveurs des techniques améliorées de production animale, (ii) la non diversification des spéculations d'élevage (iii) la mauvaise exploitation de potentiel existant des ressources naturelles au niveau local, (iv) l'absence de valorisation des produits locaux issus de l'élevage traditionnel.

Les petits élevages représentent une opportunité importante pour la création de richesse et de l'emploi au niveau des zones pastorales et peuvent contribuer à la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables sans mobiliser des ressources financières supplémentaires,

la diversification des activités de l'élevage vers d'autres espèces traditionnelles et la valorisation de sous-produits d'élevage par des techniques écologiques peuvent être un moyen de résilience efficace pour la population rurale.

### Objectif du projet

#### Objectif général :

Valorisation, organisation et appui aux petites unités d'élevage pour une meilleure intégration dans l'économie formelle.

#### Objectifs spécifiques :

- Encadrement et appui aux petits producteurs;
- Organisation des petits éleveurs en coopératives ou groupements d'intérêt économique pour mutualiser les moyens;



- Formation des éleveurs aux bonnes pratiques de production en vue d'améliorer le rendement de leurs élevages;
- Création de nouvelles unités de production spécialisées (élevage de pintades, apiculture...);
- Appui à la maîtrise des techniques traditionnelles de conservation et de transformation des produits de l'élevage;
- Création de nouvelles opportunités de commercialisation des produits de terroirs (traditionnelles);
  - Innovation et appui à la création de label.

### **Activités**

- Identification d'élevage traditionnel pouvant être amélioré à l'échelle familial et coopératif ;
  - Développement de réseau de collecte et de transformation du lait ;
- Professionnalisation et structuration des petits producteurs en groupe d'intérêts ;
  - Absorption surplus production saisonnière et valorisation du lait ;
- Développement de partenariat pour garantir la collecte et l'approvisionnement et amélioration des capacités de négociation des éleveurs ;
  - Développement de la commercialisation et la distribution.

### **Contenu préliminaire du projet**

- Création de 120 coopératives d'éleveurs et d'unités d'élevage traditionnel
  - Acquisition d'intrants pour les unités d'élevage sélectionnées ;
- Encadrement et formation des éleveurs identifiés sur les techniques améliorées ;
- Construction d'un pôle de transformation et de commercialisation par Wilaya ;
  - Diversification des élevages : élevage de pintades, apiculture, aviculture traditionnelle ;
  - Amélioration de techniques de production dans le système d'élevage traditionnel ;
    - Appui et encadrement des unités d'élevage identifiées.

### **Niveau d'avancement du projet**

- Etude sur les filières de l'élevage, 2016.



# PROJET D'AMELIORATION DE LA SANTE DU CHEPTEL

## FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Ministère sectoriel</b>	<b>ME</b>
<b>Axe SCAPP</b>	Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive
<b>Secteur/Domaine</b>	Elevage et ses produits dérivés
<b>Durée estimée du projet (mois)</b>	36
<b>Zones d'intervention</b>	Territoire National
<b>Coût du projet(en millions d'UM)</b>	2192

### **Problématique/ Justification du projet**

L'incidence des maladies animales infectieuses et des zoonoses est élevée notamment dans les zones frontalières.

La couverture vaccinale actuelle ne permet pas de réduire ou ni de maîtriser le risque des maladies animales.

Les capacités opérationnelles des services vétérinaires ne sont pas en adéquation avec les défis sanitaires du secteur et notamment en termes de surveillance épidémiologique et de prestation de service d'encadrement sanitaire et de réaction rapide en cas d'épidémie.

Les fonctions régaliennes des services vétérinaires en matière d'inspection sanitaire, de normalisation et de lutte contre la concurrence déloyale sont nécessaires pour accompagner le développement effectif et durable du secteur de l'élevage.

### **Objectif du projet**

#### **Objectif général :**

Pouvoir éradiquer et/ou réduire l'incidence des maladies animales les plus redoutables afin de protéger la santé humaine et d'augmenter la production du cheptel.

#### **Objectifs spécifiques :**



L'élargissement de l'étendue de la campagne de vaccination annuelle du cheptel contre les principales maladies.

### **Activités**

- La formation et l'encadrement des éleveurs pour une meilleure efficacité de la surveillance épidémiologique La formation et l'encadrement des éleveurs pour une meilleure efficacité de la surveillance épidémiologique ;
- Elaboration et diffusion des textes réglementaires relatifs aux normes sanitaires et de salubrité des produits d'origine animale.

### **Contenu préliminaire du projet**

Construction de 200 parcs de vaccination, acquisition de 9000000 doses de vaccins, fonctionnement des équipes mobiles de vaccination, élaboration des textes réglementaires et des normes, dispositif vétérinaire opérationnel.

### **Niveau d'avancement du projet**

Etude d'évaluation des services vétérinaires.



# PROJET D'APPUI A LA STRUCTURATION DES FILIERES

## FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Ministère sectoriel</b>	<b>ME</b>
<b>Axe SCAPP</b>	Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive
<b>Secteur/Domaine</b>	Elevage et ses produits dérivés
<b>Durée estimée du projet (mois)</b>	36
<b>Zones d'intervention</b>	Tous les pays
<b>Coût du projet(en millions d'UM)</b>	5775

### **Problématique/ Justification du projet**

Malgré le potentiel important de production animale, le secteur de l'élevage reste encore sous valorisé car: (i) Les filières de l'élevage sont encore au stade non formel, (ii) L'organisation des acteurs de production et de commercialisation est très faible, (iii) faiblesse de niveau de professionnalisme et de technicité des acteurs de production.

L'absence de synergie entre les acteurs de tous les maillons de la chaîne de valeur entrave le développement efficace des filières animales, (ii) la compétitivités des filières est menacées par le manque de valorisation et de transformation des produits ainsi que la diversification des produits, (iii) et représente un manque à gagner important pour l'économie nationale

### **Objectif du projet**

#### **Objectif général :**

Contribuer à l'organisation et à la professionnalisation des filières animales prometteuses qui sont : la filière laitière, la filière viande rouge, la filière peaux et cuirs et la filière aviculture intensive.

#### **Objectifs spécifiques :**

- Organisation efficace des acteurs de chaque filière en amont et en aval,
- Professionnalisation des acteurs des filières,



- Intégration et synergie entre les intervenants de chaque maillon et entre les différents acteurs de maillons d'une même filière,
- Appui à la valorisation des produits et des procédés de transformation et de conservation,
  - Appui à l'innovation dans la production primaire et la transformation agroalimentaire,
- Organisation des circuits de commercialisation locale, nationale et régionale.
- Organisation et création de mécanismes de financement adapté aux producteurs des filières animales.

### **Activités**

- Organisation des tous les acteurs de chaque filière dans une même structure représentant les maillons de la chaîne de valeur depuis la production primaire jusqu'à la commercialisation ;
  - Développement de réseau de collecte et de transformation du lait ;
- Professionnalisation et structuration des petits producteurs en groupe d'intérêts ;
  - Absorption surplus production saisonnière et valorisation du lait ;
- Développement de partenariat pour garantir la collecte et l'approvisionnement et amélioration des capacités de négociation des éleveurs ;
  - Développement de la commercialisation et la distribution ;
  - Appui, encadrement et formation des acteurs de tous les maillons sur les techniques améliorées ;
- Organisation de structures de micro financement des acteurs en amont et en aval de la chaîne de valeur ;
  - Développement et vulgarisation de techniques de valorisation et de transformation adaptées avec chaque niveau de la chaîne ;
  - Mise en place de mesures incitatives pour les meilleurs producteurs et/ou transformateurs

### **Contenu préliminaire du projet**

- Création et appui de structures organisées de producteurs au niveau des régions ;
- Organisation des acteurs dans une interprofession au niveau de chaque wilaya puis création de représentation au niveau des grands marchés d'écoulement ;
  - Appui règlementaire, financier et logistiques aux structures créées ;
- Mise en place de structures de stockage et de commercialisation gérées par les professionnels ;
- Mise en place de pôles régionaux de valorisation et de transformation des produits d'élevage.

### **Niveau d'avancement du projet**

- Etude sur les filières de l'élevage, 2016.



# PROJET PPP COMPLEXES MODERNES D'ABATTAGE ET DE DECOUPE

## Problèmes et Contraintes à Surmonter

- Absence d'infrastructures et d'équipement appropriés;
- Désorganisation des circuits de commercialisation;
- Faiblesse de circuits de commercialisation et de transformation correspondant à la demande ;
- Absence de la transformation et la valorisation des sous-produits d'abattage production ;
- Aucune industrie de transformation de cuirs en Mauritanie.

## Situation avant projet

Malgré le potentiel important de production des viandes rouges en Mauritanie ( estimée à 500 000 tonnes/an), cette filière reste très faiblement valorisée et se caractérise par un dysfonctionnement organisationnel sur toute la chaîne des valeurs ce qui représente ainsi un manque à gagner considérable.

La filière sur pied constitue la force d'exportation du secteur de l'élevage ( Vers le Sénégal, la Gambie, La Côte d'Ivoire, la Guinée...), elle intègre toute une structure de professionnels constitués d'éleveurs, de commerçants, de courtiers, de chevillards et de bouchers.

Malgré la production annuelle estimée à près de Cinq Millions ( 5 000 000) de pièces de peau, il n'existe aucune industrie de transformation de cuirs en Mauritanie. Seules deux tanneries traditionnelles sont opérationnelles à ce jour avec une capacité de quelques centaines de mille par années.

## Les Objectifs du projet

### Objectif Général :

Développement de la production des viandes rouges pour sa transformation industrielle en vue de participer au développement des exportations .



### **Objectifs spécifiques**

- Valorisation des sous produits d'abattage;
- Réduction de la pauvreté par l'augmentation du revenu rural et la lutte contre l'exode rural ;
  - Création d'emplois en milieu rural, urbain et péri urbain ;
- Augmentation des rentrées en devises par l'augmentation des exportations en sous produits d'abattage.

**Cout 3500 millions d'UM**

### **Composantes**

- Construction d'un complexe d'abattage frigorifique ( avec station de recyclage d'eau)
  - Construction de 04 fermes d'embouche
  - Construction d'une unité de traitement des peaux
- Construction d'une unité de transformation de cornes et de sabots
  - Construction de 3 abattoirs régionaux
  - Mise en place d'une unité de traitement des viandes
    - Réseau de vente et de distribution





Annexe 2 : Ensemble des interventions du secteur par programme ( en millions d'UM)

Programmes	2018	2019	2020	Total période
Administration générale	3220,32	3166,28	3392	9778,6
Développement de l'élevage pastoral et traditionnel	1949,4	2422,4	2780,4	7152,2
Développement des filières animales	8504	10376,98	14315,98	33197
Amélioration de la santé animale et la santé publique vétérinaire	2109	2809	3484	8402
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 782,72</b>	<b>18 774,66</b>	<b>23 972,38</b>	<b>58 529,7</b>

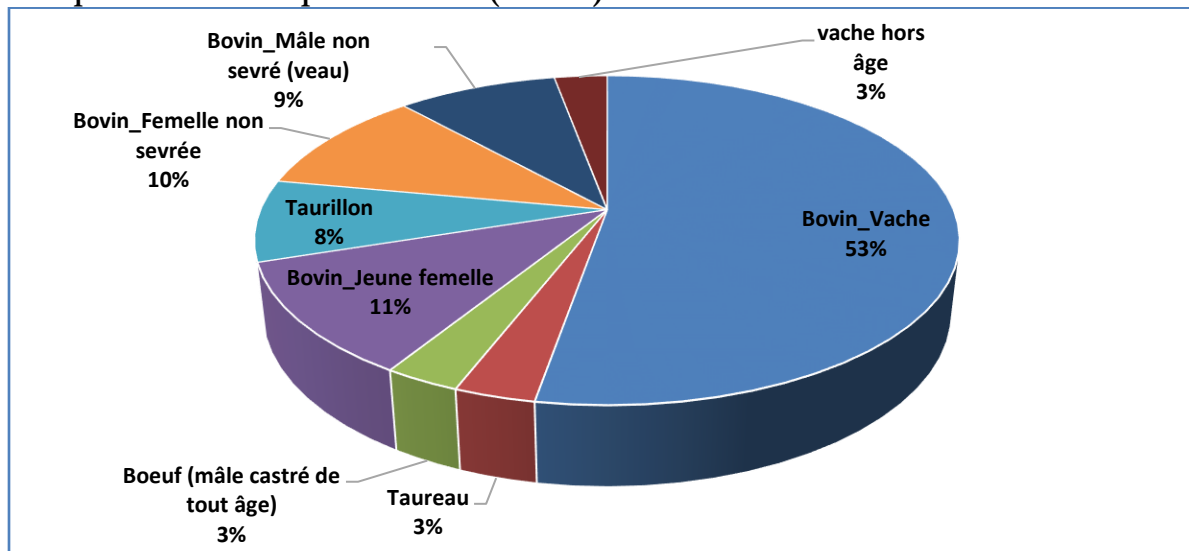
Annexe 3 Mesures d'accompagnement et de soutien à la mise en œuvre du CDMT ( en millions d'UM)

Sous- programmes	Coûts
Renforcement des capacités d'intervention des structures du Ministère de l'Elevage	1842
RGE	2700
<b>Total</b>	<b>4542</b>

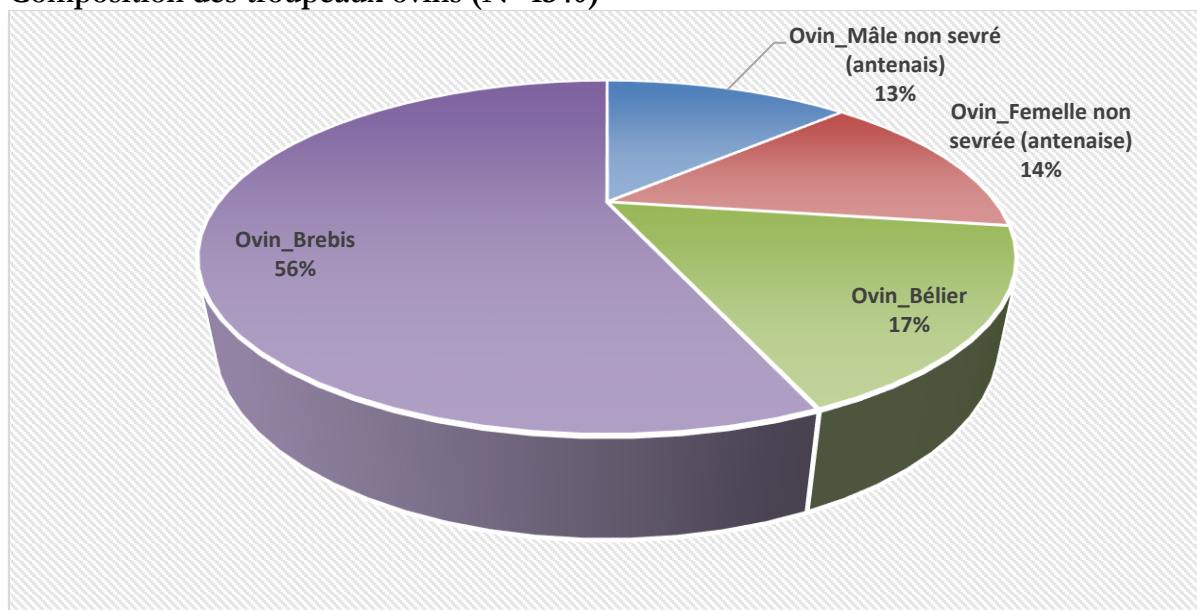


## Annexe 4 Composition des troupeaux

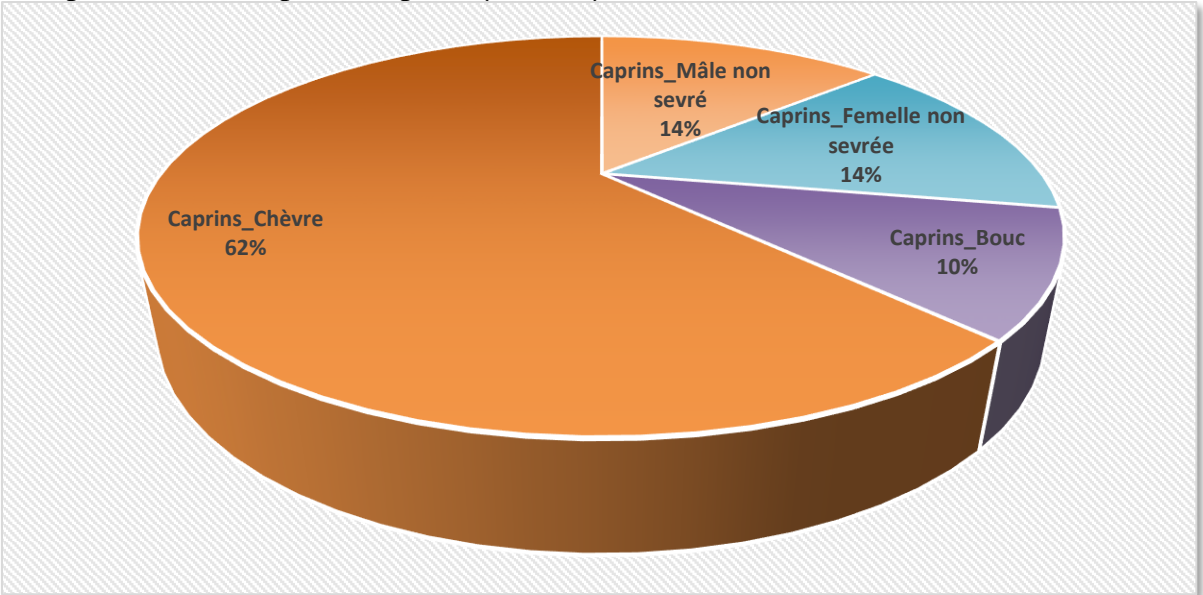
Composition des troupeaux bovins (N=780) :



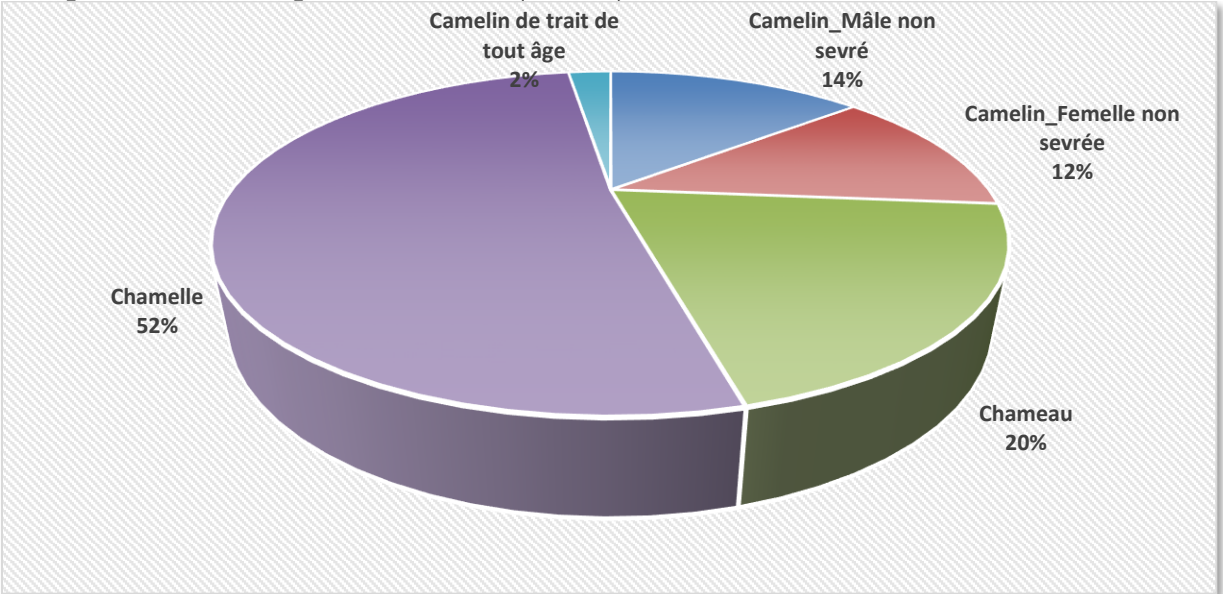
Composition des troupeaux ovins (N=1340)



Composition de troupeaux caprins (N=1120) :



Composition des troupeaux camelins (N=872)



## Annexe 5 : Effectifs

Effectifs destinés à l'abattage :

<i>Effectifs</i>					
	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>
<b>Bovins</b>	1 569 684	1 591 660	1 655 326	1 721 539	1 790 401
<b>Ovins</b>	9 593 464	10 073 138	10 677 526	11 318 178	11 997 269
<b>Caprins</b>	6 394 326	6 714 042	7 116 885	7 543 898	7 996 531
<b>Camelins</b>	1 379 417	1 389 037	1 405 705	1 422 574	1 439 645
<b>Total Effectifs</b>	<b>18 936 891</b>	<b>19 767 877</b>	<b>20 855 442</b>	<b>22 006 189</b>	<b>23 223 846</b>
<i>Effectifs destinés à la production de viande</i>					
	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>
<b>Bovins (19% de l'effectif bovin global)</b>	298 240	302 415	314 512	327 092	340 176
<b>Ovins (25% de l'effectif ovin global)</b>	2 398 366	2 518 285	2 669 382	2 829 545	2 999 317
<b>Caprins (25% de l'effectif caprin global)</b>	1 598 582	1 678 511	1 779 221	1 885 975	1 999 133
<b>Camelins (26% de l'effectif camelin global)</b>	358 648	361 150	365 483	369 869	374 308
<b>Total Effectifs</b>	<b>4 653 836</b>	<b>4 860 360</b>	<b>5 128 598</b>	<b>5 412 481</b>	<b>5 712 934</b>
<i>Productions</i>					
	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>
<b>Bovines</b>					
<b>Viandes (T)</b>	44 736	45 362	47 177	49 064	51 026
<b>Peaux (pièces)</b>	298 240	302 415	314 512	327 092	340 176
<b>Ovines</b>					
<b>Viandes (T)</b>	47 967	50 366	53 388	56 591	59 986
<b>Peaux (pièces)</b>	2 398 366	2 518 285	2 669 382	2 829 545	2 999 317
<b>Caprines</b>					
<b>Viandes</b>	27 176	28 535	30 247	32 062	33 985
<b>Peaux (pièces)</b>	1 598 582	1 678 511	1 779 221	1 885 975	1 999 133
<b>Camelines</b>					
<b>Viandes</b>	71 730	72 230	73 097	73 974	74 862
<b>Peaux (pièces)</b>	358 648	361 150	365 483	369 869	374 308
<b>Total Production viandes rouges</b>	<b>191 609</b>	<b>196 493</b>	<b>203 908</b>	<b>211 690</b>	<b>219 860</b>
<b>Total Production peaux par pièce</b>	<b>4 653 836</b>	<b>4 860 360</b>	<b>5 128 598</b>	<b>5 412 481</b>	<b>5 712 934</b>



## Annexe 6 : Organigramme du ME

